

bulletin d'information 01/2009

2	Message de la présidente
4	Rapport de la secrétaire générale
6	Proces-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2008
9	Ordre du jour de l'assemblée générale du 25 juin 2009
10	Départements, Conseillers, Conférence des présidents
17	Académie pour la formation continue de gynécologie suisse, SSGO
19	Rapports des groupes de travail
25	Rapports des commissions
31	Rapport des délégués
39	Membres
42	Événements



Table des matières

2	Message de la présidente		
4	Rapport de la secrétaire générale		
6	Proces-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2008		
9	Ordre du jour de l'assemblée générale du 25 juin 2009		
	Départements, Conseillers, Conférence des présidents		
10	Département Formation		
11	EGONE		
13	Département Questions tarifaires		
14	Département Médias et communication		
15	Assemblée des conseillers scientifiques de gynécologie suisse, SGGG		
16	Département DRG		
	Académie pour la formation continue de gynécologie suisse, SSGO		
17	Rapport du président		
18	Ordre du jour		
	Rapports des groupes de travail		
19	Chirurgie Endoscopique		
20	Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, AGER		
21	Oncologie gynécologique, GOG		
22	Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, AUG		
23	Gynécologie et obstétrique psychosomatiques		
24	Groupement Suisse de Gynécologie pédiatrique et de l'adolescence, GYNEA		
	Rapports des comissions		
25	Rapport sur la statistique AGOS		
	Rapport des délégués		
26	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel		
27	Société suisse d'ultrasons en médecine, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO		
28	Société Suisse de Médecine de la Reproduction, SSMR		
29	Académie Suisse des Sciences Médicales, ASSM		
30	Commission spécialisée du cancer du sein – Ligue suisse contre le cancer		
31	a) Société Suisse de sénologie, SSS		
32	b) Consultation au sein des sociétés spécialisées sur la proposition de Centre du sein SSS – «Critères minima»		
34	Société Suisse de Ménopause, SSM		
35	Conférence des Médecins Chefs de Suisse		
36	Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse, AMDHS		
	Membres		
39	Mutations des membres		
42	Événements		

Message de la présidente

Chers collègues,

Huit mois se sont écoulés depuis mon élection à la tête de notre organisation professionnelle; une période plaisante, pendant laquelle cette nouvelle responsabilité a été plutôt été une source de satisfaction pour moi. Nous avons donc commencé par l'atelier stratégique du Comité en septembre 2008. Deux jours durant, nous nous sommes attelés à la tâche qui nous a été confiée par l'Assemblée générale: améliorer la communication interne et externe.

Avec le soutien d'un expert en communication, Felix Adank, de forum pr, à Berne, nous avons défini des principes directeurs pour encadrer notre action. Ces principes sont absolument essentiels pour mener à bien nos missions, et influencent considérablement notre mode de communication. Dans le cadre de notre nouveau plan de communication, il est donc décisif que nos patients et nos membres sachent dans quelle voie nous nous engageons.

Nous faisons preuve d'esprit d'initiative, d'engagement dans notre travail avec les patients, et nous nous montrons dignes de confiance. Par ailleurs, les services que nous offrons à nos membres leur apportent assistance et soutien dans leur pratique quotidienne. Surtout, nous tenons compte de l'évolution de la société et nous nous investissons en faveur des (jeunes) gynécologues féminines, toujours plus nombreuses, afin de les soutenir pendant toute la durée de leur formation postgraduée, puis pendant leur vie professionnelle à l'hôpital ou en cabinet. Fin mars 2009, le Forum des jeunes gynécologues a été fondé à l'occasion de la semaine de la formation continue à St- Moritz.

Selon les priorités définies par le Comité, le nouveau site Internet devrait être prêt d'ici à l'Assemblée générale 2009. L'objectif est d'organiser les informations de manière que les membres et les visiteurs accèdent rapidement et sans détours aux données qui les intéressent. Par ailleurs, à moyen terme, nous souhaitons permettre aux membres de saisir et modifier eux-mêmes leurs données administratives, afin de leur donner une plus grande autonomie et permettre une modification des données en tout temps et en tout lieu. Cela constituera également un gain de temps pour notre Secrétariat.

Parallèlement au site Internet, une Newsletter est prévue ainsi que –contrairement à ce qui avait été décidé initialement – un bulletin entièrement remanié.

Voici pourquoi:

- On peut emporter le bulletin avec soi et le lire au calme;
- Il permet une approche thématique et émotionnelle différente;
- Il rappelle régulièrement aux membres, par la mise en œuvre d'une stratégie push, que gynécologie suisse défend leurs intérêts;
- Un support imprimé a plus d'impact, il permet à la fois de varier et d'approfondir les sujets;
- Une communication reposant exclusivement sur des médias électroniques ne touche pas tous les membres.

Le Comité se réjouit par avance de vous présenter son nouveau plan de communication, et notamment son nouveau site Internet, le jeudi 26 juin 2009 à Lugano.

Outre mes nombreuses activités quotidiennes, j'ai eu l'honneur de prononcer un discours inaugural au nom de notre organisation devant nos collègues allemands lors du congrès de la DGGG. Les débats qui ont suivi étaient extrêmement intéressants, et m'ont confortée dans l'idée que l'Allemagne rencontre les mêmes problèmes que la Suisse au plan de la politique sectorielle et de la politique de santé. Nous allons renforcer notre coopération afin de peser plus lourd face au pouvoir politique et aux caisses maladie (Thèmes Lignes de conduite, Centres de sénologie, Femmes et carrière...)

Les autres thèmes qui ont mobilisé nos efforts au cours de ces derniers mois sont présentés ci-après dans les articles des directeurs départementaux du Comité.

Au nom de mes collègues du Comité, je tiens à les remercier chaleureusement pour le travail accompli. Ils ont en effet fait preuve de beaucoup de compétence, d'engagement et de diligence lors de la réalisation de ces travaux.

Je tiens à saluer tout particulièrement le travail de notre nouvelle Secrétaire générale, le Dr Christiane Roth. Son expérience des administrations, commissions et autres caisses maladies, associée à son ardeur à la tâche pousse notre organisation à aller toujours de l'avant.

Je serai heureuse de l'accueillir à notre prochain congrès de Lugano, non seulement lors notre petite fête sur la plage – bien entendu! – mais également le jeudi après-midi, à l'occasion de notre assemblée générale. Son opinion revêt une grande importance pour le Comité et moi-même. Gynécologie suisse doit continuer à faire preuve de cohésion à l'avenir. D'où ma devise: «Allons-y!» ou «Yes, we do it»

Votre présidente,

Dr. Franziska Maurer

Rapport de la secrétaire générale

Chers collègues,

Un sondage a été mené en décembre 2007 auprès des membres de gynécologie suisse.

A l'époque, l'objectif du Comité était de recueillir l'opinion d'un maximum de collègues et d'évaluer leur adhésion à certaines des stratégies envisagées pour l'avenir.

Les résultats ont mis en évidence le souhait d'un changement dans la communication interne et externe de la Société, mais également la volonté de professionnaliser le Secrétariat général.

Lors de l'Assemblée générale de juin 2008, vous m'avez élue Secrétaire générale. Mon prédécesseur, le Prof. Mario Litschgi, a été nommé Secrétaire général adjoint.

J'ai consacré ces derniers mois à me familiariser avec ma nouvelle fonction; pendant cette période, j'ai pris connaissance des processus et des dispositifs ainsi que des dossiers en cours. Je travaille à temps partiel pour notre organisation et je suis joignable par email de préférence à l'adresse info@christiane-roth.ch et/ou par téléphone au 043 333 84 11. Si je ne suis pas directement joignable, vous pouvez me laisser un message sur mon Combox, afin que je vous rappelle.

Le bureau et le Comité se réunissent tous les 2 mois afin d'avancer sur les dossiers et de prendre les décisions qui s'imposent. Depuis l'atelier stratégique de septembre 2008, nous avons développé un plan de communication avec la collaboration d'un soutien externe. Par ailleurs, nous allons entièrement remanier le site Internet et revoir son design, qui s'inspirera du logo de la Société. Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'élaborer la newsletter et le nouveau bulletin (cf. le compte rendu de la présidente). Ce groupe de travail va collaborer avec l'expert en communication F. Adank, de forum pr, à Berne.

Le programme de formation postgraduée pour l'obtention du titre de spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique avec formation approfondie en gynécologie et obstétrique chirurgicales, oncologie gynécologique, obstétrique et médecine fœto-maternelle ainsi que médecine reproductive

et endocrinologie gynécologique, révisé et entré en vigueur le 1.7.2008, a été mis en ligne avec un peu de retard sur le site de la FMH. Désormais, l'ensemble des établissements de formation postgraduée sont intégrés au réseau de formation postgraduée de leur choix. Ce réseau regroupe au moins un établissement de formation postgraduée de catégorie A et B. L'existence d'un plan de formation postgraduée est la condition préalable à la reconnaissance d'un établissement de formation postgraduée. Les établissements intégrés à un réseau de formation postgraduée forment un comité chargé de coordonner la formation postgraduée des candidats, et notamment d'organiser les rotations entre les différents services. Un tel réseau permet de dispenser la totalité de la formation postgraduée, ou seulement une partie définie précisément.

En février 2009, la FMH a appelé à participer à une réunion d'information en vue de l'accréditation 2011. L'accréditation fait partie intégrante de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et est donc obligatoire. D'ici à la fin 2009, chaque organisation professionnelle doit remettre un rapport à l'instance d'accréditation par l'intermédiaire de la FMH, dans lequel elle prend position sur les 9 standards. L'équipe de spécialistes examinera le rapport, prendra connaissance des rapports de consultation et décidera d'accorder ou non l'accréditation.

DRG

Dans le cadre du nouveau financement de l'hôpital, le Conseil fédéral a décidé d'indemniser les séjours hospitaliers dans les hôpitaux de soins aigus à compter de 2012 au moyen de forfaits par cas. Sur le modèle de l'Allemagne et sur la base de l'expérience acquise jusqu'à présent, des groupes de maladies et de tableaux cliniques ont été constitués et un tarif a été défini pour chacun d'entre eux. Ce système se nomme SwissDRG.

D. Musfeld, membre du Comité, est responsable de DRG et a coordonné toutes les activités de la SSGO en étroite collaboration avec la fmch et la FMH. Ainsi, à la date du 15 octobre, toutes les demandes ont pu être déposées en temps et en heure auprès de la FMH. La FMH a remis ces listes au Casemix-Office, qui a traité les demandes.

Étant donné que le catalogue OPS allemand contient

beaucoup plus de procédures que le catalogue suisse, les organisations professionnelles de la fmch ont dû dans un premier temps identifier quelles procédures du catalogue OPS s'avèrent pertinentes pour la Suisse. En collaboration avec un médecin-chef du service de gynécologie de l'hôpital universitaire de Bâle, qui est l'hôpital de référence, D. Musfeld a examiné les listes et les a soumises au Dr Bartkowski, expert allemand pour les questions relatives au DRG, qui a pu être engagé par la fmch en tant que collaborateur à temps partiel.

Dans un deuxième temps, le Dr Rolf Bartkowski a rassemblé ces prestations dans les groupes présentant un intérêt pour le DRG, qui correspondent généralement aux nouveaux codes CHOP. Le Comité et les délégués pour le DRG vont suivre attentivement l'évolution de la situation et vous tiendront au courant. Pour nous, il est important que ces activités soient largement représentées en gynécologie et en obstétrique et surtout que les options thérapeutiques innovantes soient intégrées précocement au système.

Expertise

La FMH a réuni les bureaux d'expertises de Berne et de Lausanne, qui occupent désormais de nouveaux locaux à Berne. Dans ce contexte, l'organisation au sein de la SSGO ainsi que la FMH ont été soumises à un examen critique. La coordination relève désormais de la responsabilité de la Secrétaire générale, avec le soutien du président de l'Assemblée des conseillers scientifiques, le prof. Gabriel

Schär. On recherche un expert, qui recherche à son tour un co-expert dans son entourage proche, en fonction des besoins.

Il convient de veiller strictement à ce qu'une expertise ne puisse débiter uniquement si l'ordre a été formellement passé par le bureau d'expertise.

Consultations

Dans le cadre des procédures de consultation, la SSGO est régulièrement invitée à s'exprimer sur les thèmes, projets, lois, ordonnances en cours. Ainsi, nous avons pu donner notre opinion sur la nouvelle *Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé* et sur la nouvelle *Loi fédérale sur l'Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé* (l'appellation exacte sera publiée dans la revue n° 2 2009), sur les *Directives anticipées de l'ASSM, les ordonnances sur le financement des soins* et les ordonnances sur le diagnostic préimplantatoire, pour ne citer que les plus importantes. Par ailleurs, le Comité a décidé de rejoindre l'alliance «Protection contre le tabagisme passif» et a chargé la présidente de le représenter au sein du Comité d'initiative.

Les rapports des départements et des groupes de travail vous donneront davantage d'informations sur les nombreuses autres activités entreprises au cours de l'année passée.

Dr. Christiane Roth, Secrétaire générale

PROCES-VERBAL

Assemblée générale du 26 juin 2008 à Interlaken

1. Souhais de bienvenue formulés de manière moderne par le Président. Acceptation de l'ordre du jour et constitution de l'assemblée générale.

2. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2007 à Lugano est approuvé.

3. Rapport annuel du Président.

Le rapport annuel a été publié dans le bulletin du congrès 01/2008.

4. Mutations

Les mutations jusqu'à la situation au 20.04.2008 sont publiées dans le bulletin du congrès 01/2008.

Les mutations survenues dans la période intermédiaire, jusqu'au 20.06.2008, sont les suivantes:

Membres extraordinaires

- Lachappelle Ulrike, Märtplatz 15, 8307 Effretikon
- Meili Antón Gesine M., Frauenklinik (Maternité), Spital Wetzikon (Hôpital de Wetzikon), 8620 Wetzikon
- Tietz Stefanie, Luzerner Kantonsspital (Hôpital cantonal de Lucerne), Dept. Wollhusen, 6110 Wollhusen

Membres ordinaires

- Baba Magga, Mühlethalstr. 27, 4800 Zofingen
- Crazzolaro Susanne, Praxis (Cabinet) CARE Düschi-str. 9, 2502 Biel/Bienne
- Dahle Sandra, Frauenklinik Spital (Maternité de l'hôpital), 8180 Bülach
- Grawe Claudia, Frauenklinik Uni-Spital (Maternité de l'Hôpital Universitaire), 8091 Zürich/Zurich
- Hauser Nik, Frauenklinik Kantonsspital (Maternité de l'Hôpital cantonal), 5404 Baden-Dättwil
- Hengartner Markus, Kantonsspital Nidwalden (Hôpital cantonal de Nidwald), 6370 Stans
- Schrack-Osinga Valerie, Werdestrasse 8, 8004 Zürich/Zurich
- Stech Peter, Klosbachstrasse 106, 8032 Zürich/Zurich

- Stirner Marion, Frauenkl. Spital Zollikerberg (Maternité de l'Hôpital de Zollikerberg), 8125 Zollikerberg
- Uhlig Sonja K.J., Löwenstrasse 4, 9230 Flawil

Membres libres

- Dobry Robert, Kirchfeldweg 7, 5036 Oberentfelden
- Liechti Arthur, Bahnhofstrasse 5, 4950 Huttwil
- Lorenz Uwe, Neugasse 2, 9000 St. Gallen/St. Gall
- Sauter Markus, Schaffhauserstrasse 18, 8006 Zürich/Zurich
- Vlad Bianu-Nicolae, Rue du Petit-Beaulieu 4, 1004 Lausanne

Décès

- Comte-Friedli Isabelle, Rue Sautter 11, 1205 Genève
- von Muralt Gaspard, Sandbühl Ahornweg 10, 3122 Kehrsatz

Effectif des membres:

Membres ordinaires	1'061
Membres extraordinaires	269
Membres libres	184
Membres honoraires	16

5. Rapport annuel du secrétaire général

Le rapport annuel a été publié dans le bulletin du congrès 01/2008.

6. Rapports annuels des responsables de départements

Les rapports annuels ont été publiés dans le bulletin du congrès 01/2008.

7. Rapports des mandats, requêtes et recommandations des différents groupes et communautés de travail, commissions et départements:

ceux-ci ont été publiés dans le bulletin du congrès 01/2008.

8. Comptes annuels 2007 – rapport du trésorier

Le trésorier présente la trésorerie et les comptes annuels 2007. Les finances de gynécologie suisse SGGO sont bonnes. Les éléments détaillés peuvent être consultés à tout moment auprès de Christoph Winkler.

9. Rapport des vérificateurs des comptes

Les deux rapports des vérificateurs des comptes sont à disposition et sont lus à haute voix.

10. Approbation des rapports annuels et des comptes annuels

Les comptes annuels et les rapports annuels sont approuvés avec deux abstentions et aucune voix contre. Présents: 120 membres.

11. Stratégie de gynécologie suisse SGGO

Les réflexions du président sont l'objet du 2^{ème} sujet principal du 26.06.2008. Elles sont mises sur le réseau où tout le monde peut ainsi les consulter.

12. Révision des statuts

Les statuts présentés sont approuvés avec deux abstentions et aucune voix contre. Les différences avec les anciens statuts sont mises en exergue par une écriture rouge. Les statuts sont à présent réimprimés.

13. Elections

- Présidente Dr. med. Franziska Maurer, Soleure
- Vice-président
Proposition du Comité: Dr. med. Jacques Seydoux, Delémont
- Past-président
Proposition du Comité : Prof. Dr. med. David Stucki, Fribourg
- Trésorier: Dr. med. Christoph Winkler, Samedan
Secrétaire général(e)
Proposition du Comité: Madame Dr. med. Christiane Roth, Zurich
- Vice-secrétaire
Proposition du Comité: Prof. Dr. med. Mario Litschgi, Schaffhouse
- Département Formation: Prof. Dr. med. Patrick Hohlfeld, Lausanne
- Département Conseil scientifique: Prof. Dr. med. Gabriel Schär, Aarau (délégué de l'Assemblée des conseillers scientifiques)
- Département des praticiens: Dr. med. Béatrice Maerki, Berne (déléguée de la Conférence des présidents)
- Département DRG: Dr. med Dieter Musfeld, Bin-

ningen

- Département Relations internationales: Prof. Dr. med. Dr. h.c. mult. Wolfgang Holzgreve, Bâle
 - Département ASMAC/Coordination des examens professionnels: Dr. med. Claudia Canonica, Zurich
 - Département Assurance de qualité, droit et éthique: Prof. Dr. med. Daniel Surbek, Berne
 - Département Médias et communication: Dr. med. Eduard Vlajkovic, Zollikerberg
 - Département hôpitaux publics
Proposition du Comité: Prof. Dr. med. Roland Zimmermann, Zurich
 - Département Questions tarifaires, relations avec les caisses-maladie: Dr. med. Pierre Villars, Zurich
- Le président a voulu procéder aux élections en bloc. Eu égard à une intervention de l'assemblée générale, il est procédé aux élections individuellement et les personnes à élire quittent la salle.

Résultats des votes:

- Présidente Franziska Maurer: une abstention, pas de voix contre
- Vice-président Jacques Seydoux : pas d'abstention, pas de voix contre
- Past-président David Stucki: élu à l'unanimité
- Trésorier Christoph Winkler: élu à l'unanimité
- Secrétaire générale Christiane Roth: une voix contre, 15 abstentions.
- Vice-secrétaire général Mario Litschgi: élu à l'unanimité
- Département Formation Patrick Hohlfeld: élu à l'unanimité
- Département Conseil scientifique Gabriel Schär: élu à l'unanimité
- Département des praticiens Béatrice Maerki : man- que
- Département Relations internationales Wolfgang Holzgreve: élu à l'unanimité sauf une abstention
- Département ASMAC/Coordination des examens professionnels: Claudia Canonica, élue à l'unanimité
- Département Assurance qualité, droit et éthique Daniel Surbek: élu à l'unanimité
- Département Médias et communication Eduard Vlajkovic: élu à l'unanimité
- Département hôpitaux publics Roland Zimmermann: élu à l'unanimité sauf une abstention
- Département Questions tarifaires, relations avec les caisses-maladie Pierre Villars: élu à l'unanimité.

14. Nouveau programme de formation post-graduée

Le nouveau programme de formation post-graduée entre en vigueur le 1.07.2008. Il sera publié vers la mi-juillet 2008 sur le site Internet de FMH où on pourra le consulter.

15. DRG

Informations via Dieter Musfeld concernant la structure, les emplois, la phase de mise au point et l'introduction de DRG. La force de gynécologie suisse SGGO est sans ambiguïté grâce à la collaboration avec la FMCH.

16. Du nouveau de l'organisation faitière de la FMCH

La force que nous acquérons par le biais de la FMCH est évidente, que ce soit pour les DRG ou l'assurance qualité. L'organisation faitière nous amène une force que nous ne pourrions avoir seuls. La communication de la FMCH avec les sociétés spécialisées et les membres s'accroît.

17. Introduction généralisée de la Statistique de l'AGOS

Le transfert des données par voie électronique doit être privilégiée à partir de 2009, avec un prix de Fr. 1.25 par rapport à la version papier de Fr. 2.60. Phoenix/Nexus sont prêts à démarrer. Evaluation/traitement centralisé(e) par gynécologie suisse SGGO. Mandat confié à la SEVISA AG, des installations de logiciels s'imposent. L'évaluation (traitement) des données, la gestion des données est de Fr. 1.00 à 1.50 par cas.

18. Service en ligne AGOS

Renseignements: possibles une à deux fois, 1/2 journée par semaine. Archivage et reprogrammation des anciennes données SEVISA de 1983 à 2008: investissement de Fr. 30 à 50'000.00. Protection des données au niveau des cliniques, évaluation des données auprès de gynécologie suisse SGGO.

19. EGONE plus

Convention contractuelle conclue depuis le 1.07.2008. Le financement est assuré. Il y a une commission EGONE ainsi qu'un bureau.

Jacques Seydoux est représenté dans les deux commissions. Les attributions de la commission, le déroulement technique etc. sont clairement définis. L'indemnité financière des collaborateurs est garantie. Madame M. Ade Damilano doit être accueillie en tant que membre extraordinaire.

20. Mutations vers la qualité nominations de membres honoraires – proposition du Comité

Election à l'unanimité de Renzo Brun del Re et de Prof. Chiao, de Chine

21. Information aux membres – communication

Le concept de communication a déjà été présenté cet après-midi à l'occasion de la réunion sur la stratégie. Pas d'autre intervention sur ce point de l'ordre du jour. Approbation du concept.

22. Manifestations sur le sujet de la formation continue de gynécologie suisse SGGO

Outre le congrès de la SGGO, il est prévu que nous offrons de manière circonstanciée du temps et de la place pour débattre d'un maximum de secteurs de notre spécialité Gynécologie et Obstétrique. A St. Moritz en début d'année et en Romandie à l'automne. Approbation des activités de formation continue.

23. Centre du sein

Les directives EUSOMA sont à disposition. Les objectifs fixés sont ambitieux. La Société Suisse de Sénologie a procédé à la définition suisse. Celle-ci est en cours de consultation et est également notifiée à gynécologie suisse SGGO. Une discussion dans le domaine de la sénologie doit avoir lieu. La mise au point a commencé, les informations sont exposées, les réseaux restent encore à élaborer. Les membres établis doivent se regrouper au sein d'un réseau.

24. Congrès de Lugano

Se tiendra du 25 au 27 juin 2009.

25. Budget

Le budget est équilibré, le résultat présentant un petit déficit.

Prof. Mario Litschgi

Assemblée générale gynécologie suisse SSGO

Jeudi, 25 juin 2009, 16h00
Palazzo dei Congressi, Lugano
Salle : A

Ordre du jour

1. Bienvenue par la Présidente, approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Procès verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2008 à Interlaken
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Mutations des membres
5. Rapport annuel de la secrétaire générale
6. Rapport annuel des responsables de départements
7. Rapport annuel du département assurance de qualité, droit et éthique, Prof. Daniel Surbek
8. Rapports des missions, des demandes et des recommandations des différents groupes de travail, commissions et départements
9. Comptes annuels 2008 – rapport du caissier
10. Rapport des réviseurs
11. Approbation des rapports et des comptes annuels
12. Académie, Dr Jürg Schneider
13. Association des cliniques de gynécologie/obstétrique suisses – statistique, Dr Thomas Hess
14. EGONE et EGONE plus, Prof. Urs Haller et Dr Jacques Seydoux
15. Communication
 - Nouveau site web
 - Nouveau bulletin
 - Rundschau
16. Congrès 2010, Interlaken du 24 au 26 juin 2010
17. Budget 2009 - 2010
18. Informations
 - Tarifs, Dr Pierre Villars
 - Holding AGER et lettre of intent, Prof. Mario Litschgi
 - Modifications des statuts : Académie, Constitution du Comité après la votation générale 2009
 - Dispositions transitoires du programme de formation 2007 concernant les demandes à l'adresse de la Commission pour l'octroi des titres de spécialistes
19. Divers
 - Formation continue par gynécologie suisse, SSGO

Rapport du Département Formation

Nouveau programme de formation post-graduée en Gynécologie et Obstétrique

Notre nouveau programme est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2008. Il est impératif que tous les établissements de formation post-graduée adaptent leur offre de formation à ce nouveau règlement. Il est essentiel de faire passer le message aux candidats à la formation que ce nouveau programme est un titre de spécialiste à part entière qui permet d'avoir une activité indépendante, essentiellement ambulatoire. Il met l'accent sur des compétences essentielles pour prendre nos patientes en charge. En termes d'exigence, il correspond aux recommandations européennes.

Ce nouveau programme impose l'obligation de se regrouper en réseau de formation post-graduée et de nombreux établissements y travaillent déjà, puisque cette exigence devra être remplie au 1^{er} juillet 2011.

Le nouveau programme offre également la possibilité d'avoir une formation en cabinet médical. Plusieurs de nos confrères ont déjà demandé une reconnaissance dans ce sens. J'encourage les futurs réseaux à intégrer cette possibilité dans leur offre de formation. Les médecins-assistants qui pourront ainsi se confronter à la pratique libérale bénéficieront d'une meilleure préparation au moment de leur éventuelle installation.

Inscription à l'examen de spécialiste 2e partie

Pour rappel, les dossiers complets doivent être adressés au délégué de la SSGO à la Commission des titres de la FMH au plus tard le 31 janvier ou le 30 juin. Pour être admis à l'examen oral et pratique, ces dossiers doivent comprendre impérativement :

1. Les protocoles opératoires anonymisés pour toutes les interventions figurant au point 3.9 (catalogue des exigences) du programme de formation post-graduée. Les accouchements, les curetages et les examens d'échographie doivent être attestés par le médecin chef sur le formulaire d'évaluation spécifique.
2. Attestation des cours blocs (8 cours blocs portant sur des thèmes différents et 2 cours blocs de psychosomatique).
3. Attestation d'un cours de base d'échographie en Gynécologie et Obstétrique reconnu par la SSGO (au total minimum 5 jours).

De plus, les candidats doivent également s'inscrire sur le site Internet de la SSGO et s'annoncer auprès du secrétaire général adjoint de la SSGO (Prof. Mario Litschgi).

Prof. Patrick Hohlfeld

Responsable du Département formation de la SSGO

Rapport annuel EGONE gynécologie suisse reprend la plate-forme de e-learning EGONE au 1er juillet 2008

Sur l'historique

EGONE (E-Learning Gynecology, Obstetrics, Neonatology, Endocrinology & Reproduction) a été créé à la Maternité de l'Université de Zurich en tant que projet d'enseignement en ligne pour les étudiants en médecine (semestres de formation en milieu hospitalier), et été mis au point entre 2001 et 2004.

A partir de 2004, le contenu (content) du concept a été produit dans le cadre de la coopération de maternités universitaires ainsi que des hôpitaux universitaires en néonatalogie de Bâle, Berne et Lausanne. En 2008, la Maternité de l'Université de Genève s'est jointe à ce projet, qui a été financé par l'Université de Zurich, Swiss Virtual Campus (Campus Virtuel Suisse), des fondations, des doyens de Facultés de Médecine et les maternités des Universités de Bâle, Berne, Lausanne et Zurich (Leading House / Etablissement leader). La principale charge financière a été supportée par Campus Virtuel Suisse. L'ensemble du projet a coûté quelque 1,6 million de francs jusqu'en 2008. Tous les projets supportés par Campus Virtuel Suisse ayant pris fin au 1er juillet 2008, seuls pouvaient se poursuivre les projets bénéficiant d'une garantie financière durable. Pour éviter d'avoir à abandonner ce portail didactique en ligne – une plate-forme de formation introduite dès 2004 auprès des étudiants en médecine et appréciée de ceux-ci – l'assemblée générale de gynécologie suisse a décidé de reprendre EGONE.

La matière des cours a été commentée par les détenteurs (et participants) des chaires d'enseignement des maternités universitaires évoquées et par les hôpitaux universitaires en néonatalogie au titre d'une matière d'examen d'Etat, et elle se base sur le catalogue suisse des objectifs d'apprentissage (smifk:<http://scllo.smifk.ch/>) construit pour sa part sur le Dutch Blueprint. L'accès est protégé par un mot de passe et on ne peut en prendre connaissance qu'au moyen d'un compte personnel.

En attendant, tous les étudiants en médecine de Suisse travaillent avec EGONE et ont déjà soumis le produit à une évaluation à Berne et à Zurich: avec un excellent résultat. Le concept se compose d'un script et d'une partie interactive avec des tâches, des galeries de photos, vidéos et exemples de

cas cliniques à résoudre, et il intègre l'autocontrôle de la progression de la formation personnelle. Le contenu est remanié chaque année et rendu accessible dans une nouvelle version. Ainsi, EGONE garantit en permanence l'état actualisé des connaissances.

Avec quel objectif a-t-on repris EGONE?

Au 1er juillet 2008, gynécologie suisse a repris l'ensemble de ces projet et concept à la condition qu'EGONE soit développé pour la formation continue et les cours de perfectionnement. C'est ainsi qu'EGONE continue et est structuré plus avant:

- *EGONE basic* désigne le projet existant à l'intention des étudiants de médecine clinique. Suivant la doctrine de Campus Virtuel Suisse, il demeure gratuit pour les étudiants.

Le texte d'*EGONE basic* est un produit consensuel. Sont responsables du contenu (content) les détenteurs de chaire d'enseignement évoqués, dans les cinq universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich. L'apprentissage universitaire est de leur ressort ex officio. Les étudiants n'ont accès qu'à *EGONE basic*.

- *EGONE plus* sera le domaine à développer pour la formation continue et le perfectionnement.

La matière du cours se conforme à l'examen de médecin spécialiste.

Les communautés de travail de notre société spécialisée sont associées au développement. EGONE s'étant déjà implanté à l'étranger, on sollicite de plus en plus d'auteurs de renommée mondiale.

Les utilisateurs d'*EGONE plus* ont accès à l'intégralité du texte d'*EGONE basic & plus*.

Commission EGONE de gynécologie suisse

La commission EGONE de gynécologie suisse est chargée de fixer et de surveiller les objectifs scientifiques, et de faire évoluer le concept global.

Membres de la Commission EGONE:

- Dr. med. Jacques Seydoux, Président*
- Dr. med. vet. Manuèle Adé-Damilano, Direction de projet et coordination*
- Prof. Dr. med. Urs Haller, Consultant*
- Dr. med. Christoph Winkler, Finances
- Dr. med. Christiane Roth, Secrétariat général de gynécologie suisse
- Universités: 1-2 délégués:
 - Prof. Dr. med. J. Bitzer, Bâle
 - Prof. Dr. med. M. Müller, Berne,
 - Responsable de la spécialité Gynécologie
 - Prof. Dr. med. D. Surbek, Berne
 - Prof. Dr. med. J.-F. Delaloye, Lausanne
 - PD Dr. med. P. Pétignat, Genève
 - Prof. Dr. med. D. Fink, Zurich
 - Prof. Dr. R. Zimmermann, Zurich,
 - Responsable de la spécialité Obstétrique
 - Prof. Dr. med. H.U. Bucher, Zurich,
 - Responsable de la spécialité Néonatalogie
 - Prof. Dr. med. Br. Imthurn, Zurich,
 - Responsable des spécialités Endocrinologie gynécologique & Médecine de reproduction
- Conférence suisse des médecins-chefs: Dr. med. Urs Graf
- Représentants du GT: restent à déterminer.

* Equipe de production

Bilan de compétence et perspective

Une nouvelle version d'*EGONE basic* et d'*EGONE plus* doit être publiée chaque année par les auteurs.

Pour la version 3 (07/08), les étudiants disposaient avec *EGONE basic* du contenu suivant en allemand ou français:

- 631 pages de script illustré
- 95 graphiques
- 406 figures cliniques
- 108 vidéos
- 80 exercices interactifs
- 7 exemples de cas cliniques à résoudre

Pour la version 4 (09/10), *EGONE basic* a été mis à jour, et une version entièrement inédite d'*EGONE plus* est sortie (formation continue et perfectionnement).

Cette évolution d'*EGONE plus* signifie pour les auteurs et l'équipe de production un travail important et prenant qui ne s'achèvera aucunement à la fin de l'année, d'autant plus que ce nouveau domaine dépendra aussi des moyens financiers.

Financement du projet EGONE

Pour les 2 prochaines années, des ressources financières de plus en plus importantes s'imposeront jusqu'à ce qu'*EGONE plus* soit mis au point tant pour la formation continue que pour le perfectionnement.

Le budget présenté lors de la dernière assemblée générale pour la première année d'exploitation peut être tenu. Et avec la participation des 5 hôpitaux universitaires allemands et le généreux sponsoring d'Interpharma, le futur d'*EGONE* devrait être assuré.

U. Haller

Département Questions tarifaires

Avec le remaniement des positions pour les échographies, l'application du RE-III n'a pas apporté satisfaction à gynécologie suisse. Certaines positions pour le doppler dans l'échographie de grossesse ont notamment disparu, de sorte qu'on ne peut plus facturer qu'un seul vaisseau. Aussi avons-nous soumis à la Commission des tarifs médicaux la requête par laquelle nous demandons que, primo, une position soit introduite pour l'examen de plusieurs vaisseaux – comme c'était le cas auparavant – et secundo, que l'ensemble des positions pour le doppler soit intégré au sous-chapitre «échographie de grossesse». *santésuisse* a malheureusement rejeté notre requête malgré le soutien de la SSUM et de la FMH. Dans le cadre d'un contact direct avec *santésuisse*, j'essaie actuellement d'expliquer une nouvelle fois ce qui nous préoccupe.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) se penche sur les effets qu'aura TARMED sur les coûts du système de santé. Quelques grandes sociétés spécialisées ont été choisies pour ce faire, et on doit examiner dans leur cadre l'évolution des coûts à partir de groupes de prestations typiques. Le Comité de gynécologie suisse a rencontré à cet effet des représentants du CFD pour un premier entretien. Deux autres réunions se sont tenues à Zurich, dans mon cabinet. Nous avons pu obtenir que les exemples soient modifiés et qu'ils soient mieux adaptés à la réalité du quotidien de nos cabinets médicaux. Une autre rencontre est prévue en décembre.

Lors de la consultation sur les nouveaux tarifs de laboratoire, nous avons également refusé leur diminution pour appuyer la FMH, bien que les «coupes» tarifaires devraient nous toucher moins sévèrement. Etant donné que nous ne réalisons que peu d'analyses par patiente dans les laboratoires de nos cabinets, la réduction tarifaire est amortie par la taxe de présence envisagée (ce qui n'est pas le cas chez les médecins de premier recours pratiquant de nombreuses analyses). Le projet TARMED 2010, refusé sous cette forme par gynécologie suisse, va nous occuper aussi comme il convient. Il existe le risque que le tarif avancé au départ pour des raisons économiques soit manipulé de façon croissante sur un plan politique pour améliorer les revenus des médecins de premier recours aux dépens des spécialistes. Nous allons voir dans quelle mesure nous pourrions maintenir nos acquis.

S'il vous plaît: l'application de TARMED est l'affaire du chef et ne doit pas être confiée aux assistantes des cabinets médicaux!

Des changements de tarifs et des exemples sont publiés sur notre site (SGGO Intranet → gynécologie suisse → documents). Nous évitons de la sorte toutes demandes de précisions superflues et déchargeons notre boîte e-mail et/ou notre téléphone!

Pierre Villars
Département Questions tarifaires

Rapport annuel 2008/2009 du Département Médias et communication

Chères/Chers collègues,

Sur l'année du rapport, le comité a donné une grande place au sujet médias et communication. Cet objectif fut proposé lors du dernier congrès annuel 2008 à Interlaken, avec les points de travail suivants :

- exploitation accrue des supports/médias électroniques.
- refonte complète du site Internet
- accroissement des communications par e-mail
- abandon du bulletin sous sa forme actuelle.

Les travaux entrepris durant l'année ont visé principalement à mettre en oeuvre ces objectifs dans la pratique.

Nouveau site Internet

La configuration du nouveau site est réalisée avec l'aide de professionnels, et constitue un chantier toujours ouvert. Le bilinguisme de l'ensemble du site, l'amélioration de l'offre des prestations de service et des contenus porteurs d'informations professionnelles en sont des éléments prioritaires. Le maintien constant de l'actualité fait par ailleurs partie du concept. C'est la raison pour laquelle la direction de cette mission est confiée à la secrétaire générale. Nous serons à même de vous présenter en détail le nouveau site Internet entièrement reconfiguré lors du congrès annuel 2009 qui se tiendra à Lugano.

Un magazine spécialisé au lieu du bulletin officiel

Si le bulletin à caractère officiel a fait son temps, nous refusons toutefois d'abandonner la communication par les médias imprimés, en effet, ceux-ci conservent leur importance puisqu'ils sont adressés directement aux membres (*stratégie du push*) et complètent la plate-forme Internet qui repose elle-même sur la stratégie du pull. Un magazine spécialisé, visant à prêter à notre société un «visage», est en préparation. Par un mix équilibré de matière scientifique, pratique, formation continue et d'infos sur des personnalités/notre société, il doit susciter l'intérêt des lecteurs et se distinguer par une grande qualité technique et journalistique. Naturellement, ce magazine spécialisé paraîtra aussi en deux langues. Nous pourrions probablement commencer en 2010.

Pour l'année 2009/2010, les axes de travail principaux sont mis en chantier. Aussi envisageons-nous l'avenir avec optimisme dans le secteur de la communication.

Dr. med. E. Vlajkovic

Responsable Département Médias et communication

Rapport annuel de l'Assemblée des conseillers scientifiques de gynécologie suisse 2008/2009

En marge des affaires courantes, il convient de mettre en relief les préparatifs de la réunion annuelle de notre société spécialisée gynécologie suisse. L'année passée, l'Assemblée des conseillers scientifiques a pris encore davantage part aux préparatifs, soulignant son importante responsabilité scientifique et technique. L'Assemblée des conseillers est heureuse de pouvoir ainsi appuyer activement le comité de gynécologie suisse.

Durant les réunions de préparation pour le congrès annuel, de nouvelles idées ont été émises lors de la réunion commune avec le comité, gynécologie suisse et l'Assemblée des conseillers scientifiques. La plus grande attention est attribuée aux thèmes principaux de prédilection. Nous voulons cependant les organiser de manière plus attractive et les compléter de conférences courtes. Ces conférences courtes regrouperont des travaux scientifiques présentés sous la forme d'affiches ou de communiqués libres. De cette manière, nous voulons mettre en avant le travail scientifique Suisse et encourager les jeunes talents.

Le processus de contrôle des communications libres, posters et vidéos a également été revu. Une nouvelle équipe de révision a été formée et les travaux seront mis à disposition sur internet et jugés par voie électronique. Cela facilitera la révision pour tous les participants.

L'organisation de la mise au concours et de la distribution des prix a également été remaniée. Là aussi, l'Assemblée des conseillers sera intégrée au processus et un jury sera constitué pour évaluer les posters, vidéos et communications libres durant le congrès annuel.

Pour que les conférences scientifiques courtes évoquées ci-dessus, présentées parmi les thèmes principaux, soient d'un haut niveau de qualité, nous inviterons les auteurs à se faire encadrer par un coach en communication professionnel.

De façon à ce que la préparation du congrès se déroule de manière optimale, nous avons mobilisé en sa qualité de membre permanent de l'Assemblée des conseillers scienti-

ifiques le Dr. Yvan Vial, qui est toujours prêt à organiser et coordonner les différentes contributions scientifiques.

Prof. G. Schär

Assemblée de gynécologie suisse

Prof. Dr. med. G. Schär, Aarau
président et délégué de l'Assemblée des conseillers
Dr. med. J. Schneider, Wetzikon
vice-président

Membres de l'Assemblée des conseillers

Académie pour la formation continue, Dr. med. Jürg Schneider, Wetzikon
Conférence suisse des médecins-chefs en gynécologie, Prof. Dr. med. Roland Zimmermann, Zürich
Groupe de travail Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, Prof. Dr. med. Gabriel Schär, Aarau
Groupe de travail Gynéco-oncologie, Prof. Dr. med. Daniel Fink, Zürich
Groupe de travail Endoscopie gynécologique, Prof. Dr. med. Michael K. Hohl, Baden
Groupe de travail Médecine Foeto-Maternelle, Prof. Dr. med. Daniel Surbek, Berne
Société suisse de fertilité et stérilité, Dr. med. Dorothea Wunder, Berne
Société suisse de sénologie, Prof. Dr. med. A. Rolf Steiner, Chur
Société suisse de ménopause, Prof. Dr. med. Mario Litschgi, Schaffhausen
Société suisse d'ultrasons en médecine et biologie (SSUMGO), Dr. med. René Müller, Winterthur
Groupe de travail Colposcopie et pathologie du col, Prof. Dr. med. Siegfried Heinzl, Bruderholz
Groupe de travail Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, Prof. Dr. med. Martin Birkhäuser, Berne
Groupe de travail Gynécologie et obstétrique psychosomatique, Dr. med. Sibyl Tschudin, Bâle
Groupe de travail Gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, Dr. méd. Saira Christine Renteria, Lausanne
Groupe de travail «Better aging», Prof. Dr. med. Renzo Brun del Re, Berne
Organisation des contributions scientifiques congrès annuel : PD Dr. med. Yvan Vial, Lausanne

Rapport annuel du Département DRG

L'an passé, plus de 1600 demandes ont été soumises à l'intention de SwissDRG par les sociétés spécialisées. La CMO travaille actuellement aux critères d'évaluation pour l'acceptation ou le refus par l'Office fédéral de la statistique OFS. Notre société spécialisée doit s'empresse si besoin et dès maintenant de présenter d'autres demandes afin que le court délai de soumission ne génère aucune pression de délais pendant l'été. Je prie les responsables des tarifications des différents hôpitaux de bien vouloir engager d'ores et déjà les travaux préparatoires et de transmettre leurs demandes au Département DRG de la SSGO.

C'est en avril 2009 que l'Assemblée fédérale (chambres réunies) se prononcera sur les SwissDRG lors d'un vote de principe. Une première version des DRG doit être présentée au Conseil fédéral d'ici le 30 juin 2009. On suppose que son approbation nécessitera 6 à 9 mois. La première version «dure» 1.0 entrera en vigueur au 1er janvier 2012, sa publication étant attendue pour juin 2011.

L'introduction des DRG entraînera une concurrence sur le plan de la qualité pour les cantons, et une concurrence au niveau des prix pour les caisses-maladie. Une recherche parallèle sur la qualité sera remise en chantier malgré l'absence d'organisation de leur financement.

Si j'ai écrit – dans mon rapport de l'an passé – que les primes d'assurance-maladie baisseraient dans le cadre des DRG, j'ai été détrompé entre-temps: lors d'une réunion d'experts, Monsieur Conti – conseiller d'Etat de Bâle et président du conseil d'administration de SwissDRG – a évoqué une hausse des primes de l'ordre de 4-5 %. En raison des coûts d'amortissement et de construction imputables dans le nouveau système de rémunération, Conti escompte – avec le nouveau système de rémunération DRG – un glissement des traitements du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire. Suite à l'augmentation des coûts à laquelle il faut s'attendre, un financement global des prestations médicales s'imposera à moyen ou long terme, sans dissociation entre traitements stationnaires et traitements ambulatoires.

On évoque à nouveau le fait que le Parlement ne réussira pas du nouveau système de rémunération des prestations médicales – ce dont nombre de politiques n'ont pas encore conscience.

Département DRG de SGGG gynécologie suisse
Dr Dieter A. Musfeld

Rapport du président

L'Académie est morte – vive l'Académie!

C'est en 1992 que Hansjörg Welti, alors Président de la Commission pour la formation de la SSGO, suggéra de créer une association dans le but de s'engager volontairement à suivre une formation continue contrôlée. L'Académie pour la formation de la SSGO vit ainsi le jour en 1993 sous la direction du président fondateur Pierre-Jean Ditesheim.

Ce qui se pratiquait autrefois à titre volontaire a été élevé entre-temps au rang d'obligation pour tout le corps médical, via le Règlement pour la formation continue RFC de la FMH du 25 avril 2002. L'esprit d'avant-garde a cédé la place à la bureaucratie. Les multiples révisions réalisées en peu de temps montrent à quel point on cherche à retrouver une solution optimale.

Pour le comité de l'Académie d'aujourd'hui, se pose la question de savoir si la charge et le rendement de l'Académie dans sa forme actuelle valent encore réellement la peine. Nous gérons une double qualité de membre, d'une part de l'Académie et d'autre part de la SSGO. Nous prélevons 2 cotisations annuelles et nous avons un bien grand comité. Le temps est venu de réfléchir si nous ne devons pas lâcher sérieusement du lest et nous réformer intégralement.

La formation post-graduée et continue doit demeurer l'une de nos préoccupations essentielles. Si celle-ci doit pouvoir être configurée individuellement, il faut soutenir en plus les formations de très grande qualité. Il faut renforcer plus avant les nouveaux types de formation continue et post-graduée, et remettre en avant les aspects positifs.

Chers membres de l'Académie: au congrès annuel prochain qui se tiendra à Lugano, nous avons l'intention de vous proposer la dissolution de l'Académie actuelle, et aussi de voter à ce sujet. Prof. Dr. med. Patrick Hohlfeld, président de la Commission pour la formation de la SSGO, et moi-même souhaiterions vous communiquer notre alternative à ce qui existe aujourd'hui lors de l'assemblée générale, et en débattre également avec vous.

§13 Extrait des statuts révisés de 2004

L'Académie peut être dissoute par décision de l'assemblée générale au cas où sa raison d'être viendrait à disparaître ou par décision d'une autorité judiciaire ou encore pour des raisons légales. La décision nécessite la majorité des deux tiers de tous les membres actifs. La fortune de l'Académie revient dans ce cas comme fonds spécial à la SSGO.

Nous ne pouvons tenir à l'assemblée générale qu'un vote consultatif. Un vote par écrit s'imposera ensuite, et il indiquera la voie à suivre.

Je compte sur votre participation active à l'assemblée générale.

Votre président
Dr. med. Jürg Schneider

Assemblée générale Académie

Jeudi, 25 juin 2009, Salle A, 18:30h

Ordre du jour

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Accueil et constitution de l'assemblée | Dr. J. Schneider |
| 2. Procès-verbal de l'AG 2008 | Dr. A.F. Schaub |
| 3. Rapport annuel du secrétaire | Dr. A.F. Schaub |
| 4. Rapport annuel du président | Dr. J. Schneider |
| 5. Rapport annuel du trésorier | Dr. Ch. Winkler |
| 6. Rapport des organes de révision | Dr. A.F. Schaub |
| 7. Rapport de la Commission d'Evaluation | Dr. D. Wunder |
| 8. Mutations au sein du Comité | Dr. J. Schneider |
| 9. Approbation des rapports et des comptes | |
| 10. Quitus du comité | |
| 11. Élection / Confirmation du comité | |
| 12. Dissolution de l'académie actuelle et passage à une forme nouvelle | Dr. J. Schneider |
| 13. Prochains rendez-vous | Dr. J. Schneider, Président |

Dr. J. Schneider,
Präsident

Groupe de Travail pour la Chirurgie Endoscopique

Conformément à ses statuts, le Groupe de Travail pour la Chirurgie Endoscopique (GTCE) promouvoit la chirurgie endoscopique au niveau scientifique et pratique ainsi que la formation continue de celle-ci.

Le GTCE est membre partenaire de l' European Society for Gynaecological Endoscopy (ESGE).

Un des points importants de nos activités est le «cours pratique de Davos» qui s'est tenu cette année, avec 88 participants, pour la quatorzième fois et qui occupe une place fixe dans nos activités annuelles. Ces dernières années la plupart des participants ont été des médecins assistants avancés dans leur formation FMH. La demande pour ce cours continue d'être grande. Le poids du cours est principalement mis sur les exercices pratiques. Ces exercices sont très appréciés par les participants, car ils leur sont utiles professionnellement dans leur vie quotidienne. Le nombre de participants est limité, de manière à ce qu'uniquement deux participants soient répartis par table de travail. Un tuteur est assigné à deux tables de travail. Il y a donc un tuteur pour quatre participants, ce qui permet un accompagnement personnalisé. Le cours est actualisé chaque année de manière à ce que les cours (exercices pratiques, séminaires et démonstrations) soient corrects et respectent la dynamique propre à ce domaine chirurgical.

Ce cours est reconnu pour 20 points par l'Académie pour la Formation Continue.

Depuis la fin 2008 le GTCE a une nouvelle adresse URL: www.agendoskopie.ch. Tout les cours du groupe de travail y figurent et les personnes intéressées peuvent directement s'inscrire sur le site.

Le quinzième cours pratique du GTCE se déroulera à Davos du jeudi 4 mars au dimanche 7 mars 2010.

Le cours pratique de Davos est un cours de niveau I dans le concept à trois niveaux du GTCE. Des séminaires pour endoscopistes plus avancés se tiennent dans le centre interdisciplinaire de formation en chirurgie endoscopique à Fribourg (Swiss Endos Fribourg / www.swissendos.ch) et forment le stade II de ce concept de formation. Des cours d'une journée sont dédiés à des thèmes spécifiques. Ces cours sont réservés à 20 participants et permettent ainsi des séminaires

très interactifs comprenant des démonstrations vidéos et des exercices pratiques. Les dates de ces cours seront publiées sur notre site internet.

Pour approfondir ou apprendre une technique les personnes ayant participé au cours de niveau I et II peuvent s'annoncer chez les membres du comité élargi du GTCE pour assister à des interventions spécifiques. Ces «stages» forment le niveau III de notre concept de formation.

De plus, le GTCE s'intéresse de manière permanente aux questions du contrôle de qualité et de formation (catalogue opératoire dans le cadre de la formation FMH en gynécologie) et soutient des projets scientifiques sur le sujet de l'endoscopie gynécologique.

Membre

Si vous vous intéressez à devenir membre et être actif au sein du GTCE vous pouvez envoyer votre candidature avec un court CV de votre carrière professionnelle et une lettre supportrice de deux membres ordinaires du groupe de travail (parrains) au président du GTCE. Toute personne ayant des connaissances spécifiques en chirurgie endoscopique ou/et qui est scientifiquement active dans ce domaine peut être membre du GTCE. Seul les membres de Gynécologie Suisse qui sont encore actifs dans leur profession peuvent être membres ordinaires du GTCE. Toute personne intéressée par le travail du GTCE peut être membre extraordinaire du groupe de travail.

Prof. M.K. Hohl

Président

Prof. M. K. Hohl, Baden

Vice-président

Prof. R. A. Steiner, Chur

Secrétaire

Dr. M. Eberhard, Schaffhausen

Secrétaire scientifique

Prof. Dr. M.D. Mueller, Berne

Caissier

Dr. H. U. Bratschi, Berne

Comité élargi

Dr. E. Chardonnens, Lausanne

Prof. J. Dequesne, Lausanne

Prof. J. B. Dubuisson, Genf

Dr. P.M. Fehr, Schaffhausen

Dr. Th. Gyr, Lugano

Dr. P. D. Hagmann, Zürich

Dr. Th. Hess, Winterthur

Prof. O. Köchli, Zürich

Dr. R. Lachat, St. Gallen

Dr. F. Maurer, Solothurn

Dr. K. P. Lüscher, Münsterlingen

Dr. D. Sarlos, Aarau

Dr. A. Scatizza, Lugano

Prof. D. Stucki, Fribourg

Dr. J.M. Wenger, Genf

Rapport annuel 2008 du Groupe de travail en endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction (AGER)

Le 1^{er} juillet 2008 sont entrées en vigueur les directives relatives à la formation postgraduée revues par le Groupe de travail en endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction pour l'obtention du certificat de formation approfondie en «Médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique» (Annexe 4 du programme de formation postgraduée à l'intention des gynécologues et obstétriciens, formation approfondie en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique). Ce concept de formation postgraduée est construit de manière modulaire et englobe tous les aspects importants de la formation approfondie. Les modules centraux contiennent les connaissances de base et sont obligatoires, tandis que les autres modules sont facultatifs.

En 2008, le président a notamment eu pour mission d'évaluer les demandes de reconnaissance des formations postgraduées entièrement suivies à l'étranger, au contenu souvent obscur. La reconnaissance est souvent effectuée sur la seule base des papiers présentés, sans qu'il soit possible d'évaluer la qualité de la formation dispensée.

Le Comité de l'AGER a également tenté d'évaluer les besoins en nouveaux titulaires du certificat de formation approfondie et donc de déterminer le nombre de places de formation nécessaires. Ces dernières sont garanties dans

le domaine «médecine de la reproduction». Toutefois des goulots d'étranglements sont probables dans les domaines «Ménopause/Womens Health» et «Contraception». Cela pourrait tenir au fait que la valeur intrinsèque Tarmed du titulaire du certificat de formation approfondie ne correspond pas à la formation postgraduée suivie. Selon les exigences relatives à la formation postgraduée et à sa durée, la valeur intrinsèque des prestations conservatrices comme les consultations devrait être la même que pour un médecin spécialisé en médecine interne, et notamment en endocrinologie-diabétologie. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui: cette valeur est nettement inférieure. Ainsi le potentiel d'amélioration est énorme en ce qui concerne notre spécialité.

En 2008, l'AGER a également soutenu les activités de formation postgraduée et de formation continue des sociétés spécialisées rattachées. Cette fois-ci, le congrès «Women's Health» organisé en 2008 par l'ensemble des sociétés spécialisées rattachées a été coordonné par le président de la Société suisse de médecine de la reproduction, le prof. Bruno Imthurn. L'Association Suisse contre l'Ostéoporose (ASCO) y a participé en tant qu'invitée.

Le Président
Prof. Martin Birkhäuser

Rapport d'activité 2008 du groupe de travail pour l'oncologie gynécologique de la SGGO (AGO)

Dans le cadre des attributions de la Société suisse de gynécologie et obstétrique, l'AGO s'occupe en particulier des préoccupations d'ordre clinique, scientifique et politique de l'oncologie gynécologique, de la sénologie.

Le site Internet de l'AGO a été reconfiguré en 2008 et on peut le consulter à l'adresse www.swissago.ch. Lors du congrès annuel de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique à Interlaken, l'AGO a organisé les conférences du 27 juin 2008 autour du sujet principal «Carcinome mammaire et hormones – malédiction ou bénédiction?» C'est à l'occasion de l'assemblée générale du 26 juin 2008 qu'a été créée le «Discatère Formation» au sein du comité et que les membres du comité ont été élus.

Sur le plan scientifique, le mini-symposium «Carcinome mammaire – concepts thérapeutiques actuels» a déjà eu lieu à Zurich le 2 avril 2009 comme le veut la tradition, sous le patronage de l'AGO.

A nouveau, le débat sur les normes de qualité et l'aménagement des centres de dépistage du cancer du sein avec la Société Suisse de Sénologie (SSS) fut l'axe politique prépondérant.

En 2008, l'AGO comprenait 51 collègues en provenance des trois régions linguistiques de la Suisse. Tous/toutes les collègues, qui travaillent en oncologie et ne sont pas encore membres d'AGO, sont chaleureusement invité(e)s à en devenir membres.

Le comité de l'AGO est constitué des membres suivants:

Comité

Président :

Prof. Dr. D. Fink, Zurich

Past-président:

Prof. Dr. O.R. Köchli, Zurich

Santé du sein/Sénologie:

Prof. Dr. R.A. Steiner, Coire et Dr. T.H. Hess, Wintertour

Fomation continue/Formation permanente:

Dr. J. Schneider, Wetzikon; Prof. Dr. J.-F. Delaloye, Lausanne; Prof. Dr. D. Fink, Zurich et Prof. Dr. O.R. Köchli, Zurich

Recherche:

PD Dr. M. Fehr, Frauenfeld; Prof. Dr. M. Mueller, Berne; Dr. P. Petignat, Genève; PD Dr. E. Wight, Bâle et PD Dr. G. Vlastos, Genève

Relations publiques/Site web:

Prof. Dr. D. Fink, Zurich et Prof. Dr. O.R. Köchli, Zurich.

Comité élargi

Représentant Pathologie gynécologique:

Dr. Pierre A. Diener, St. Gall

Représentant Radiothérapie:

Prof. Dr. Stephan Bodis, Aarau

Représentant Oncologie médicale:

Prof. Dr. Stefan Aebi, Berne

Représentant Cytologie gynécologique:

Dr. Jörg Obwegeser, Zurich

La prochaine assemblée générale de l'AGO se tiendra le vendredi 26 juin 2009 à Lugano, de 12h à 13 h dans la salle Asilo Ciani, lors du congrès annuel de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique.

Daniel Fink

Président AGO

Rapport du Groupe de travail Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien AUG sur l'année 2008/2009

Formation approfondie en urogynécologie

Les efforts pour discuter du programme et des synergies pour la formation approfondie en urogynécologie avec la Société suisse d'urologie, n'ont – à la mise sous presse du présent texte – malheureusement pas porté leurs fruits. L'intérêt de la Société suisse d'urologie ne semble pas être suffisamment important pour motiver leurs interlocuteurs à travailler avec nous. Pour le moment, il semble donc que nous n'allons activer la formation approfondie en urogynécologie que pour notre société spécialisée. L'élaboration se fera de concert avec la FMH.

Utilisation de toxine botulique en cas d'OAB

Bien que l'AUG ait rempli ses obligations de concert avec la Société suisse d'urologie et la société des paraplégiques l'Office fédéral de la santé publique a, de façon inattendue, décidé de supprimer l'indication d'OAB neurogène et d'OAB idiopathique dans l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS). Cette démarche rare a déclenché d'intenses débats. Les données disponibles à l'échelle internationale sont tant et si bien fondées qu'une homologation serait possible. Il serait toutefois correct que la société Allergan fasse enregistrer l'indication d'OAB neurogène et d'OAB idiopathique auprès de Swissmedic. Après cela, l'homologation dans l'OPAS devrait pouvoir être prononcée. Nous avons à ce sujet entamé des discussions avec la société Allergan. Cette dernière est motivée à procéder à l'enregistrement. L'utilisation de toxine botulique dans la vessie doit cependant toujours être discutée au cas par cas avec la caisse d'assurance-maladie.

EGONE

Pour cette année, l'AUG s'est fixé pour objectif de soutenir EGONE et de remanier les chapitres. Nous soutenons ainsi un projet très prometteur pour la formation des étudiants et la formation postgraduée pour le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique générale.

Directives communes

Allemagne, Autriche, Suisse

Une grande partie des directives communes a été achevée. Il ne manque pour terminer que la directive sur la vessie hyperactive. Le Dr. Anette Kuhn-Dörflinger a beaucoup œuvré dans ce cadre et nous lui sommes à ce titre fortement redevables. Dès que l'autorisation de publication des directives aura été donnée, nous les mettrons en ligne sur notre site Internet.

L'équipe

Comme annoncé l'an dernier, nous nous employons à encourager la relève et à élargir le comité avec de jeunes urogynécologues. Nous avons trouvé la réponse en la personne du PD Dr. Chahin Achtari et du Dr. Jörg Humburg. Nous leur souhaitons sincèrement la bienvenue dans le comité du Groupe de travail Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien.

Composition actuelle du comité de l'AUG :

Président :	Prof. Dr. med. G. Schär
Vice-président :	PD Dr. med. A. Weil
Secrétaire :	PD Dr. med. D. Perucchini
Trésorier :	Mme Dr. med. A. Kuhn-Dörflinger
Assesseurs :	PD Dr. med. Ch. Achtari, Dr. med. D. Faltin, Dr. med. J. Humburg, Prof. Dr. med. S. Meyer, Prof. Dr. med. B. Schüssler, PD Dr. med. V. Viereck

Prof. Dr. med. G. Schär

Groupe de travail pour la gynécologie et l'obstétrique psychosomatiques

Rapport annuel 2008

Notre participation au Congrès annuel 2008, à Interlaken, a donné lieu à un débat approfondi sur l'interruption de grossesse, et a été l'occasion d'une mise au point sur les aspects techniques et la prise en charge, mais également d'un échange d'expériences entre les collègues exerçant dans les établissements de soins et ceux pratiquant en cabinets privés. Le cours de conseil en matière de sexualité organisé par notre secrétaire Brigitte Leeners et moi-même dans le cadre de ce même Congrès annuel a attiré beaucoup de monde; il en va de même pour l'atelier sur la prophylaxie du burn-out organisé en septembre 2008 à Zurich à l'occasion du Women's health Kongress, et dirigé une fois encore par Brigitte Leeners, en collaboration avec Roswitha Muntwyler, thérapeute respiratoire. Ainsi, nous avons déjà eu par deux fois l'occasion de répondre à la volonté d'approfondissement pratique des connaissances théoriques exprimée par nos membres.

La brochure «Sexuallist», éditée pour la première fois en 2007, a rencontré un tel succès qu'une nouvelle version enrichie a été publiée en 2008. Par ailleurs, les brochures prodiguant des conseils prénataux aux futurs parents, tout comme les guides pratiques à l'intention des gynécologues, sont désormais disponibles en allemand et en français.

Les différents membres du groupe de travail s'engagent dans le domaine de la sexologie. Des rencontres d'échanges sont organisées régulièrement afin d'améliorer les compétences en matière de prise en charge et de traitement des patientes et des couples. Par ailleurs, la Swiss Society of Sexology (SSS) poursuit ses efforts afin de promouvoir une coopération à l'échelle de la Suisse et une coordination des offres de formation, ainsi qu'une garantie de la qualité dans le domaine de la sexologie/ médecine sexuelle. Toutefois, elle devra y consacrer encore de l'énergie, et un consensus sera nécessaire avant de pouvoir atteindre cet objectif. Étant donné qu'en Suisse, la médecine sexuelle est issue d'un très grand nombre d'écoles, la diversité qui en résulte constitue un défi dans le cadre de l'élaboration de normes standard de garantie de la qualité.

La garantie et la promotion de la qualité dans le domaine de la formation postgraduée nous tiennent également beaucoup à cœur. La troisième session des groupes de supervision des candidats au titre de FMH a pu débuter, et le dépouillement de l'évaluation associée est en cours. À cette occasion, les critiques et les suggestions des participants doivent être prises en compte. Elles doivent également être intégrées à la nouvelle formation conçue par Brigitte Leeners, Judith Alder et moi-même, fortement orientée sur la

pratique. Le symposium de l'ISPOG «Attaching Psychosomatics to Somatics – from Sensitisation to Implementation» (Intégration de la psychosomatique à la somatique – de la sensibilisation à la mise en œuvre), organisé par notre groupe de travail à l'occasion de la première réunion trinationale des sociétés autrichienne et allemande de gynécologie et obstétrique psychosomatiques et du GTGOP, qui se déroulera à Salzbourg du 13 au 15 mars 2009, sera l'occasion de dresser un état des lieux international en ce qui concerne l'offre existante en matière de formation postgraduée et de donner un aperçu des éventuels futurs concepts européens.

L'Assemblée générale 2008, à Interlaken, a été marquée par l'élection d'un nouveau membre au Comité: Zoltan Gombisch, de Zurich. Point important à l'ordre du jour, une modification des statuts qui permettrait aux membres de la SSGO de devenir membres de notre groupe de travail sans être nécessairement membres de l'ASMPP. Dans ce cas, la cotisation ne se montera qu'à CHF 30.– par an. Avec cette option, ainsi que la mise à jour renforcée des informations nous concernant sur les sites Internet de nos deux sociétés mères, l'ASMPP et la SSGO, nous espérons inciter un nombre croissant de personnes intéressées à adhérer, et augmenter encore le nombre de membres, qui est passé à 62 l'année dernière.

Le groupe de travail de la SSGO, qui a élaboré sous la direction de Brida von Castelberg un guide pratique intitulé «Häusliche Gewalt» (La violence domestique) à l'intention des collègues établis, compte également des membres de notre groupe de travail. Nous souhaitons profiter de la publication de ce guide pour aborder ce thème en collaboration avec le groupe de travail dans le cadre du Congrès annuel 2009 de Lugano. Par ailleurs, nous organiserons des conférences dans le cadre du 9^e Congrès de la GPGF (Interdisziplinäre Gesellschaft für die psychische Gesundheit von Frauen und Genderfragen), qui se déroulera du 10 au 12 septembre 2009 à Bâle. Enfin, notre cours relatif à la consultation en matière de grossesse non désirée organisé dans le cadre du Congrès annuel de Lugano, ainsi que nos ateliers «Médecine sexuelle» et «Conseil prénatal» organisés à l'occasion du Women's health Kongress 2009 à Lucerne donneront à nos membres une nouvelle occasion d'améliorer et d'exercer leurs compétences en psychosomatique.

Au nom du Comité du groupe de travail,

La présidente
Sibil Tschudin

GYNEA Groupement Suisse de Gynécologie pédiatrique et de l'adolescence

Aperçu

Les programmes de vaccination HPV ont démarré dans la plupart des cantons et les gynécologues sont interpellés à ce sujet aussi bien par les adolescentes que par leur mère. Entre 11 et 15 ans, c'est l'âge idéal pour aborder les questions de prévention (sexualité, nicotine, dépendances, violence à l'intérieur du couple). Un esprit d'ouverture face à ces thèmes permet de surmonter une éventuelle gêne et des résistances parfois présentes chez les jeunes.

L'entretien-conseil chez le gynécologue devrait inclure également un bilan du status vaccinal général associé aux recommandations adaptées (hépatites, rubéole, rougeole) et ne pas se limiter uniquement à la prévention HPV.

L'observation de l'évolution spontanée d'une infection HPV à l'adolescence montre que les modifications cytologiques auront disparu spontanément chez une grande partie des jeunes filles deux ans après le premier diagnostic et ceci même en l'absence de traitement. Selon les recommandations internationales un premier frottis n'est donc en général indiqué que deux à trois ans après le début d'une activité sexuelle génitale. Ceci est valable indépendamment d'une éventuelle vaccination HPV.

De plus en plus de publications font état d'un lien causal possible entre les examens gynécologiques précoces sans indication clinique et la difficulté observée chez beaucoup de jeunes filles à faire le premier pas d'une consultation gynécologique leur donnant accès à une contraception efficace. Pour certains auteurs cet état de fait serait même à l'origine d'un certain nombre de grossesses non désirées.

Un nombre important de professionnels ont contribué à la journée mondiale de la contraception le 26 septembre en proposant une journée «portes ouvertes» aux jeunes filles. C'est certainement un indice pour un intérêt du côté des médecins et un besoin de la part des jeunes. Toutefois l'accompagnement des jeunes ne s'improvise pas, ni sur le plan de la communication ni de l'approche diagnostique. C'est pour cette raison que la GYNEA a continué à déployer des activités de formation continue en 2009.

Madame Marlène Heinz organise du 23 au 25 avril 2009 le 6^{ème} Symposium berlinois de gynécologie de l'enfant et de l'adolescence. Au fil du temps cet événement est devenu un point de rencontre, aussi bien pour les spécialistes que pour

les autres collègues intéressés par le sujet. Le programme auquel la GYNEA contribue activement peut être consulté sur le site www.kinder-und-jugend-gynaekologie.de.

Des manifestations régionales sont régulièrement organisées dans les cliniques suisses comme par exemple le 7 mai 2009 à Lausanne.

Cette année la GYNEA aura pour la première fois l'occasion de prendre part au programme du congrès annuel de la Société Suisse de Pédiatrie en tant que groupement. Elle y propose des workshops en allemand et en français. Les séances, qui seront modérées en tandem, vont aborder la contraception et les troubles du cycle, thème omniprésent dans la pratique quotidienne. Bien que le domaine souffre encore d'un certain manque d'information basée sur les évidences, il est d'autant plus important de présenter des schémas thérapeutiques et de discuter les expériences de la pratique en les confrontant de manière critique aux données de la littérature.

Ce congrès, entièrement dédié à la médecine de l'adolescence, aura lieu du 18 au 20 juin 2009 à Saint-Gall sous la direction du Docteur Leimgruber. Les workshops de gynécologie de l'adolescence auront lieu le vendredi et le samedi. Pour ceux qui souhaitent tisser des contacts internationaux, voici une information concernant la Summerschool «European Training Session in Adolescent Medicine and Health», qui se tiendra du 5 au 10 juin 2009 à Lausanne (www.euteach.com).

La GYNEA tiendra son 10^{ème} Symposium dédié aux aspects pratiques de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente le 19 septembre 2009 à Berne.

Nous espérons pouvoir vous y accueillir nombreux.

Dr Saïra-Christine Renteria, MER, Présidente GYNEA
Au nom du Comité

Rapport sur la statistique AGOS

La statistique AGOS 2008 a pris fin sous une forme inchangée avec la décision de poursuivre encore avec la SEVISA l'assurance-qualité en gynécologie et obstétrique. Pour l'exercice 2009, il est prévu de passer de la version papier à la version par saisie électronique.

Pour ce faire, un programme gratuit a été établi fin 2008 par la SEVISA, sous la direction de Monsieur Ruedi Tschudi: il comprend une reproduction électronique du questionnaire et un programme de validation qui permet de contrôler les données avant archivage et transmission à la SEVISA. Le programme et l'ensemble des mises à jour actualisées peuvent être consultés sur le site de la SEVISA AG (www.sevisa.ch) à la rubrique «Downloads» (Téléchargements). Nous recommandons d'examiner ce programme et de le tester. Parmi les cliniques membres de l'AGOS, un peu plus de la moitié a opté une nouvelle fois pour 2009 pour l'usage de la version papier, comme à l'ordinaire. Les autres vont commencer à utiliser la saisie électronique proposée, ou ont déjà intégré celle-ci dans leur travail de tous les jours, à l'exemple de la Maternité de l'Hôpital Universitaire de Zurich.

C'est lors du congrès annuel 2009 à Lugano que sera offerte pour la première fois l'opportunité, dans le cadre d'un atelier, d'aborder la statistique AGOS et les sujets urgents de l'enregistrement et de l'évaluation du questionnaire ainsi que de l'assurance-qualité. La date prévue est le 25 juin 2009 de 12h à 14h. La participation est recommandée non seulement pour les représentants médicaux compétents des cliniques membres de l'AGOS, mais aussi pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'assurance-qualité et à l'informatique médicale. Des questions en vue de cet atelier peuvent être communiquées par avance à sevisa@bluewin.ch et/ou à thomas.hess@ksw.ch.

Mille fois merci pour la qualité de la collaboration avec la SEVISA AG et les cliniques membres de l'AGOS, de même que pour le soutien du comité!

Thomas Hess

Président de la Commission de statistique AGOS

Rapport de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Durant l'année du rapport, deux séances du conseil de fondation et un congrès au château de Lenzbourg sur le thème «Objectifs 2009-2013» ont eu lieu.

Outre l'estimation des objectifs ciblés par la Fondation pour la période 2005 - 2008, l'élaboration du nouveau programme de travail pour 2009-2012 a constitué la tâche majeure et primordiale pour l'avenir. Furent définis les axes prioritaires suivants: la politique de la santé (la Fondation joue un rôle actif dans ce domaine), la mise en réseau (la Fondation est soutenue par toutes les organisations importantes de promotion de l'allaitement) la communication (la Fondation diffuse des informations régulières sur le sujet de l'allaitement), l'initiative «Hôpitaux amis des bébés» (*Baby Friendly Hospital*), de nouvelles offres d'assistance ainsi que la direction et la gestion de la Fondation.

En 2008 est parue la nouvelle édition de la brochure «Allaiter, un cadeau pour la vie», traduite entre-temps en 10 langues.

Le slogan de la Semaine mondiale pour l'allaitement maternel 2008 «Mother Support – Going for the Gold! Everyone Wins!» fut formulé en Suisse alémanique par «Stillen ist Goldwert – ein Gewinn für alle», et en Suisse romande par «L'allaitement vaut de l'or – un bénéfice pour tous!». En plus de promotions locales, une exposition itinérante fut l'hôte de plusieurs villes suisses – avec une structure gonflable en forme de château pour divertir les enfants et une tente d'information pour accueillir les visiteurs.

En 2009, le slogan s'intitule: «Breastfeeding: A Vital Emergency Response. Are you ready?»

Conformément à l'acte de fondation, le mandat applicable aux conseils de fondation est limité à neuf années maximum. Pour cette raison, j'ai démissionné du conseil de fondation fin 2008. Madame PD Dr. N. Ochsenbein-Kölblle, cheffe de clinique à l'Hôpital Universitaire de Zurich, assurera ma succession.

Madame Dr. E. Saurenmann

Rapport annuel 2008 SSUMGO

Sur l'année écoulée, notre section a réussi à présenter les thèmes principaux ci-dessous dans le cadre de 2 congrès:

«Tendances 2008 en échographie de grossesse» au congrès GS 2008 à Interlaken, ainsi que des sujets essentiels – usage du doppler en cas de grossesse à risque, doppler comme méthode de screening, évaluation du risque au moyen de l'échographie – lors du Dreiländertreffen (DLT) à Davos.

Ecographie mammaire

Nous envisageons de produire une brochure sur l'échographie mammaire, semblable aux brochures sur l'échographie gynécologie et l'échographie de grossesse qu'on peut se procurer sur le site www.sgumgg.ch. Toute personne intéressée pour collaborer peut se signaler aux PD S. Tercanli et PD L. Raio ou au PD K. Biedermann. De plus, des cours sur l'échographie mammaire doivent être proposés par les cliniques gynécologiques, requis dans le programme de formation post-graduée du 1.07.08.

Echographie gynécologique

Peu de cours d'échographie gynécologique ont lieu en Suisse par rapport à l'échographie de grossesse. On y enregistre qu'une faible activité, y compris en recherche clinique. Cela contraste avec l'importance de l'échographie gynécologique dans la pratique quotidienne. La SSUMGO prévoit d'organiser des formations post-graduées sur ce sujet et travaille sur préparation d'une brochure sur l'échographie gynécologique.

Echographie de grossesse

L'activité relative aux cours organisés dans les différents centres en Suisse entière est satisfaisante. Les modifications rapides dans les calculs de risques obligent à un remaniement régulier de cette brochure.

Commission pour la formation continue et post-graduée de la SSUM

D'après les directives de la SSUM, les chargés de cours et tuteurs reconnus par la SSUM doivent être membres de cette société, et sont tenus de suivre un cours de didactique de la SSUM. On continue à débattre du type d'expérience que doivent posséder respectivement les chargés de cours (500 échographies; 500 échographies en propre/an) et les tuteurs (500 échographies en propre/an). Pour les différents modules de l'échographie, la SSUM exige un «Final Teaching» (enseignement final) lors duquel deux experts évalueront les candidats en pratique.

Informations sur les congrès d'échographie

SSUM: Davos, 11.06.09 – 13.06.09

ISUOG: Hambourg, 13.09.09 – 17.09.09

Dreiländertreffen (DLT): Salzbourg, 14.10.09 – 17.10.09

Euroson 2009: Edinbourg, 6.12.09 – 9.12.09

Plus d'informations sur les congrès sur www.sgumgg.ch

Dr. med. R.C. Müller

Président SSUMGO

Rapport annuel 2008

Société Suisse de Médecine de la Reproduction SSMR

Chères Collègues, Chers Collègues,

Au cours de l'année 2008, le comité directeur a poursuivi sa tâche, avec en partie de nouveaux membres comme notamment le Dr Gabriel de Candolle, Genève, en qualité de représentant de la SSMR au sein du comité directeur de l'IFFS (International Federation of the Fertility Societies). En raison du départ précipité du Prof. Dr Dominique de Ziegler, il n'avait pas été possible de le remplacer en 2007. C'est désormais chose faite, le poste a été pourvu dans l'année du présent rapport. Madame PD Dr Galié-Wunder, Lausanne a été élue vice-présidente de la SSMR. Le Prof. Dr Christian De Geyter, Bâle, a également fait son entrée au sein du comité. Il exercera la fonction de trésorier.

L'assemblée annuelle de 2008 s'est tenue à Zurich, dans le cadre du 5^{ème} congrès Women's Health, en collaboration avec la Société Suisse de Ménopause (SMG), l'Association Suisse Contre l'Ostéoporose (ASCO) et le groupe de travail de la Société Suisse de Gynécologie et Obstétrique (SSGO). L'appel d'offres concernant le prix de la recherche de la SSMR a connu un franc succès. Au total, 16 travaux ont été remis et évalués par un jury international indépendant. Le prix de CHF 10 000. – a été généreusement mis à disposition par la société MerckSerono. Les trois premières places sont revenues à des travaux de Lausanne, Bâle et Zurich.

La commission FIVNAT a cette année dû répondre à des prescriptions supplémentaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et revoir le système de saisie des données électroniques qui en avait bien besoin. Ceci aura des implications financières d'envergure pour la FIVNAT-CH mais aussi pour tous les centres et pour la SSMR. Ceci est d'autant plus remarquable que FIVNAT-CH met à la disposition de l'OFS les données statistiques légales requises gratuitement dans une qualité supérieure si l'on établit une comparaison nationale voire même internationale.

Cette année a vu la création d'une nouvelle commission, la SWICE (Swiss Clinical Embryologists). La commission SWICE a pour objectif la promotion des points suivants: formation du personnel de laboratoire, établissement de directives, création d'un organe de contrôle externe, réunions en vue d'un échange d'informations entre les différents laboratoires, et enfin agir pour ART.

Marc van den Bergh, Baden, représentant des biologistes et le président de la SSMR, représentant des cliniciens, ont été élus pour un mandat de 6 ans au sein du conseil Advisory Board d'ESHRE. Ainsi, après 6 ans d'absence, la Suisse a de nouveau sa place dans ce comité.

Le comité directeur a été très largement occupé par la discussion ayant eu lieu cette année sur un éventuel regroupement des activités d'AGER (Groupe de travail sur l'endocrinologie et la médecine de reproduction de la SSGO), de la SSMR et de la SMG.

Cette discussion a pour origine les deux points suivants:

1. La SSMR souhaite une plus grande influence sur la formation continue et la politique tarifaire.
2. En Suisse, il n'existe qu'un nombre limité de personnes en mesure surtout disposées à assurer la direction de l'une des 3 sociétés existantes AGER, SSMR et SMG.

En concertation avec le comité directeur de la SSMR, des négociations ont été initiées entre les présidents de la SSGO, de l'AGER, de la SSM et de la SSMR.

Pour la SSMR, une telle collaboration serait envisageable sous les conditions suivantes:

1. Dans un premier temps, afin d'établir une relation de confiance, création d'une structure de holding souple.
2. La SSMR reste une société financièrement indépendante.
3. Un représentant de la SMG et de la SSMR siègeront en alternance au sein du comité directeur de la SSGO.
4. La SSMR doit disposer d'une clause de retrait après 4 ans, lui permettant de revenir en arrière et d'annuler la fusion visée.

Un vote consultatif lors de l'assemblée générale de la SSMR devra approuver à une large majorité cette procédure.

Bruno Imthurn, Président de la SSMR

Académie Suisse des Sciences Médicales ASSM

Les décisions suivantes ont été prises lors des assemblées ordinaires des 27.05 et 27.11.2008.

Approbation de directives éthiques sur le plan médical:

- Dons d'organes solides par des personnes vivantes
- Traitement médical et prise en charge de personnes en situation de handicap
- Décisions de réanimations
- Utilisation de cadavres et de parties de cadavres dans la formation médicale prégraduée, postgraduée et continue
- Dispositions de fin de vie du patient: 1ère version pour consultation
- Remplacement des directives sur la recherche expérimentale sur l'être humain par le manuel de recherche expérimentale sur l'homme.

L'ASSM a publié par ailleurs, en collaboration avec la FMH, la brochure sur les Bases juridiques de la pratique médicale quotidienne – un guide pour la pratique.

Remises de prix:

Prix des médias «Prix Excellence 2008» remis à Madame Andrea Strässle pour son article: «La douleur» (revue «Natürlich»).

«Prix Robert Bing 2008» attribué ex aequo au PD Dr. Gregor Hasler, au Prof. Dr. rer. Nat. Burkhard Becher et à Madame Prof. Dr. Isabelle Mansuy (Fr. 20'000.00 à chacun).

Les membres: réélections générales

Prof. Peter Suter a été confirmé à l'unanimité dans son mandat de président de l'ASSM pour la période 2008 à 2012.

Secrétaire général: Dr. H. Amstad.

Nouveaux élus au Comité: Prof. Ch. Kind (St. Gall) et Dr. I. Cassis (Bellinzona). Les autres membres ont été confirmés dans leur fonction.

Prof. Christian Kind, médecin-chef à l'Hôpital des enfants de St Gall, a été élu à l'unanimité pour occuper la fonction de nouveau président (prédécesseur: Claude Regamey) de la Commission nationale d'éthique (CNE).

R. A. Steiner

Commission spécialisée du cancer du sein – Ligue suisse contre le cancer

Stratégie

Après que Madame Stephanie Affolter a présidé pendant de longues années à la destinée de la Commission spécialisée, celle-ci est maintenant reprise par Madame Regula Bernhard. C'est sous sa direction que s'est tenue le 25.11.2008 à Berne une première rencontre stratégique où ont été définies la réorientation du programme et la fonction de la Commission spécialisée. Pour l'année 2009, l'admission de la mammographie de dépistage dans le catalogue des prestations de l'assurance de base a été définie comme première priorité. Une seconde priorité réside dans le remaniement de la feuille d'information sur l'hormonothérapie, celle-ci devant être à nouveau adoptée de concert avec toutes les sociétés spécialisées intéressées.

La planification à moyen ou long terme comprend la convocation d'une conférence nationale sur la mammographie de dépistage du cancer du sein ainsi que l'évaluation approfondie des risques familiaux de ce cancer.

Programme de prévention contre le cancer du sein 2008

Le programme avait pour slogan «*Dépistage systématique du cancer du sein – une chance unique pour toutes les femmes!*», et il a reçu le soutien de 12 parlementaires siégeant depuis longtemps aux Chambres fédérales, représentant par ailleurs tous les partis gouvernementaux et les régions de notre pays. La conseillère fédérale Doris Leuthard s'est pro-

noncée également, par des déclarations claires dans les médias, en faveur de la campagne – celle-ci ayant atteint son point d'orgue pendant le Mois d'information sur le cancer du sein, en octobre 2008. La situation de départ politique pour introduire la mammographie de dépistage aussi en Suisse alémanique et dans le Tessin n'a jamais été aussi favorable. Il convient d'exploiter cette opportunité.

Activités politiques concernant la mammographie de dépistage du cancer du sein: situation 2008

Mammographie de dépistage introduite:

dans les cantons de Fribourg (2004), Genève (1999), Jura (2005), Neuchâtel (2007), Vaud (1999), Valais (1999).

Interventions politiques:

dans les cantons d'Argovie, de Berne (les habitantes du Jura bernois peuvent participer depuis 2009 au programme de dépistage du canton du Jura), Grisons, Lucerne, St. Gall (projet de dépistage accepté et voté le 2.06.2008 en 2^{ème} lecture), Tessin, Thurgovie, Zoug et Zurich.

Pas d'activités perceptibles:

dans les cantons d'Appenzell-Rhodes Extérieures, Appenzell-Rhodes Intérieures, Bâle-Ville, Glarus, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure et Uri.

R.A. Steiner

Société Suisse de sénologie, SSS

Débat sur les centres du sein en Suisse – Critères minima de la SSS

Comme chacun le sait, un groupe de travail de la Société Suisse de Sénologie a élaboré un document qui doit adapter les critères EUSOMA d'un centre de sénologie aux conditions et besoins suisses. Cette proposition a été envoyée entre autres aux sociétés spécialisées concernées, pour consultation. Outre notre société, la Société Suisse d'Oncologie Médicale (SSOM) a rejeté de même la proposition des critères minima dans leur forme actuelle. La réponse de la SSGO à la consultation est jointe en annexe. Les autres sociétés spécialisées ont donné leur accord sur la proposition à l'exception de la Société Suisse de Radiologie SSR, celle-ci s'étant abstenue de toute recommandation.

Suite à quoi il a été décidé au Comité de la SSS de régler les points ambigus ou litigieux, énoncés dans les dénommées «Appendices», par de petits groupes de travail.

Appendice 1: Définition des possibilités de réseaux (préoccupation de la SSGO et de la Société Suisse d'Oncologie Médicale)

Appendice 2: Mécanisme d'accréditation et de recertification.

Appendice 3: Indicateurs de résultats à partir d'une base de données commune.

La question visant à savoir qui, dans les centres de sénologie, peut mettre en œuvre des thérapies systémiques a constitué une «pièce de résistance» particulière. Etant donné que l'oncologue gynécologue pratique celles-ci traditionnellement dans certains centres, nous avons réagi à l'exigence des oncologues médicaux désireux de s'accaparer cette activité pour eux seuls (cf. annexe). La séance visant à régler ces points entre les porte-parole des SSS, SSOM et de l'AGO s'est tenue le 5.12.2008. Lors de cette réunion, on a réussi par bonheur à s'accorder sur le fait que la question de savoir qui peut pratiquer des chimiothérapies doit dépendre moins du titre du médecin spécialiste que de l'obtention des critères de qualité nécessaires. Ce qui signifierait que les médecins remplissant les conditions sont à même de pratiquer des thérapies systémiques tandis que les médecins qui n'y satisfont pas devraient s'en abstenir, même s'il s'agit de médecins oncologues ou d'oncologues gynécologues. Il a été convenu que l'AGO devra établir une proposition pour ces critères de qualité, ce qui a été fait par un courrier du 29.12.2008 adressé aux représentants de la SSOM et de la SSR. Dans cette propo-

sition, nous avons maintenu à un niveau inchangé le nombre minimum de 200 cycles de chimiothérapies par an. Il en a été de même pour les objectifs de la FMH et de la SSOM en matière de formation post-graduée, avec une réduction proportionnelle des exigences dans la mesure où il ne s'agit que *d'un seul* type de cancer.

La réponse de la SSOM est encore en instance et on peut craindre que l'euphorie initiale du groupe de travail sur l'accord de principe fasse place au final à une désillusion, pour des raisons politiques, du côté des oncologues médicaux.

Les membres:

Président de la SSS de 2008 à 2011: PD Dr. Ch. Rageth; vice-président: Dr. Ch. Öhlschlegel; secrétaire générale: Mme Dr. E. Garzoli, radiologie – Zurich; rédacteur du procès-verbal: PD Dr. C. Viehl, chirurgie – Bâle; trésorière: Mme Dr. V. Dupont-Lampert, chirurgie – St. Gall.

Biopsies mammaires à caractère invasif minimal (MIBB):

Suite à la fructueuse conférence interdisciplinaire consensuelle qui s'est déroulée le 5.04.2008, un groupe de travail MIBB a été constitué le 5.09.2008 en tant qu'organe de la SSS. Elle a compétence pour la saisie des données des biopsies mammaires à caractère invasif minimal – ce qui est la condition sine qua non pour que ces prestations puissent continuer à être facturées dans le cadre de TARMED.

Mme Dr. Helena Cauzza (Bellinzona) est la présidente du groupe de travail MIBB, tandis que Mme Dr. Venturelli (Bellinzona) en est la secrétaire. Les frais d'admission d'un nouveau centre dans ce groupe de travail s'élèvent à Fr. 2'500.00.

Congrès annuel de la SSS:

Le congrès annuel 2008 s'est déroulé à Vienne du 10 au 13.09.2008 en collaboration avec la Société Autrichienne de Sénologie (OeGS). Le point frappant fut le nombre de participants assez réduit en dépit de la tenue du congrès dans une capitale de renommée mondiale. Il est possible que cela révèle une tendance future selon laquelle, du fait de la centralisation de la sénologie, un nombre sans cesse plus faible de collègues s'occupe (peut s'occuper) de sénologie et s'y intéresse en conséquence de moins en moins.

R. A. Steiner

Consultation au sein des sociétés spécialisées sur la proposition de Centre du sein SSS – «Critères minima»

Lettre à Monsieur PD Dr méd. Ch. Rageth

Cher Monsieur le Président, cher Christoph,

Un grand merci pour avoir inclus les «critères minima» dans la consultation sur la proposition des centres du sein SSS – proposition qui a été élaborée sur le mandat de la SSS par le groupe de travail présidé par Prof. W.R. Marti.

A cet égard, nous nous positionnons volontiers comme indiqué ci-dessous.

Notre société spécialisée attache beaucoup d'importance à la qualité élevée de la prise en charge des patientes victimes de problèmes au sein, particulièrement d'affections malignes. Aussi saluons-nous expressément tous les efforts qui contribuent à accroître la qualité de leur prise en charge en Suisse. C'est dans cet esprit que nous désirons te remercier, tout comme le groupe de travail, pour l'impressionnant travail réalisé.

Comme chacun sait, le groupe de travail pour l'oncologie gynécologique poursuivant le même objectif a préparé de son côté un document pour définir et garantir les exigences de qualité du travail pratiqué dans les centres de sénologie. C'est à titre de base que ce document a été proposé au groupe de travail du Prof. W.R. Marti, au moment où ce dernier reprenait son activité. Nous avons été informés que ce sont les directives EUSOMA – et non pas cette proposition – qui constitueront à l'avenir la base de la proposition actuelle sur les «critères minima» des centres du sein SSS.

Proposition actuelle:

L'objectif des directives européennes (note de synthèse EUSOMA de 2007) est l'amélioration des normes de prise en charge des patientes atteintes de problèmes mammaires. Comme déjà évoqué ci-dessus, nous nous portons garants de cet objectif sans aucune restriction. Toutefois, nous avons constaté que des intérêts politiques ont été défendus parallèlement à la proposition actuelle – intérêts qui limitent notamment l'activité des oncologues gynécologues.

Naturellement, le gynécologue est en général le premier interlocuteur des femmes concernées et il le reste durant les longues phases de traitement du cancer du sein. Il ne peut

pas relever de la mission du groupe de travail du Prof. W.R. Marti de repousser les limites politiques par l'élaboration de ces «guidelines», mais au contraire de déterminer les critères garantissant la qualité de la prise en charge. Les «critères minima» dans la forme actuelle ne feraient qu'entraîner des changements considérables dans la chaîne de la prise en charge; ces changements ne sont pas justifiés par la qualité mais ont pour arrière-plan des raisons politiques.

En ce sens, nous refusons les dispositions dont le but est de restreindre l'activité de nos membres aussi là où la thérapie a été pratiquée impeccablement suivant un niveau de qualité élevé. Cela concerne notamment la chimiothérapie qui, comme dans d'autres pays, est appliquée chez nous depuis des décennies et dans quantité d'endroits par les gynécologues. Nous exigeons ici la préservation des acquis dans le respect des conditions préalables établies: pratique parfaite des thérapies médicamenteuses suivant les recommandations consensuelles internationales, et justificatif des formations post-graduées nécessaires.

Nous avons constaté par ailleurs que les dispositions restrictives de la proposition actuelle rendent impossible la mise en réseau des centres du sein, tels qu'ils ont été développés par exemple en Allemagne. Nous considérons qu'il devrait être également possible chez nous en Suisse de former des réseaux pour encourager la collaboration avec les centres établis et d'autres cliniques. Même si cela aboutit parfois aussi à des centres virtuels, une solution globale est effectivement possible en combinant efficacement des structures et spécialistes existants, et par-là une fourniture généralisée dans la Suisse entière avec une hausse concomitante de la qualité des soins.

De même concernant l'entretien préthérapeutique, nous ne voyons pour tout dire aucune nécessité de renforcer les critères EUSOMA dans la mesure où ceci limiterait l'efficacité du travail au quotidien. Conformément à la définition, seuls des sous-spécialistes hautement qualifiés travaillent dans un centre du sein, de sorte que l'on peut renoncer à conduire un entretien préthérapeutique avec toutes les patientes. Il est pourtant essentiel que l'on discute des cas

ambigus et que, à l'occasion d'un fait nouveau, chaque patiente soit finalement présentée une fois au moins à l'équipe du «Tumor Board».

Consultation auprès des organisations paramédicales:

C'est avec attention que nous avons pris connaissance du jugement des porte-parole «extérieurs». Nous dûmes constater en l'occurrence qu'il faut contester justement l'objectivité de la prise de position du président de la Ligue suisse contre le cancer dans la mesure où ce dernier, médecin oncologue, suit des intérêts propres de nature politique. Dans cet esprit, il n'est pas conforme aux faits que sa prise de position souligne que la thérapie médicamenteuse doit *rester* aux mains des oncologues médicaux. Cette formulation suggère à tort que les oncologues gynécologues souhaiteraient disputer dorénavant les formes de thérapies médicamenteuses aux oncologues médicaux. Le contraire est vrai: dans la proposition actuelle, il faut contester aux oncologues gynécologues l'exécution des thérapies médicamenteuses même si ceux-ci ont pratiqué jusqu'alors ce type de traitement de manière correcte et parfaite. Nos idées ont donc trait uniquement à la préservation des acquis en faveur de nos membres, et en aucun cas à un report des compétences thérapeutiques.

Nous avons noté en plus que ce projet a déjà été envoyé à de nombreuses organisations pour consultation, les propres membres de la Société Suisse de Sénologie n'ayant toutefois pas encore eu l'opportunité de prendre position sur cette note. Mais dans la mesure où le projet va fortement affecter leur activité future, une enquête nous paraît indispensable.

Résumé et demandes:

La Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique soutient expressément les efforts visant l'amélioration de la qualité de la prise en charge de nos patientes atteintes d'un cancer du sein. Mais lorsqu'on poursuit avant tout des intérêts propres d'ordre politique et que ceux-ci doivent être entérinés dans un tel document, nous ne pouvons pas donner notre accord. Nous sommes d'avis que, dans le domaine des thérapies médicamenteuses, l'oncologue gynécologue doit exercer son activité comme c'est le cas par exemple en Allemagne ou aux

USA, d'autant plus que l'oncologie gynécologique a apporté une contribution scientifique essentielle à l'avancée du traitement médicamenteux.

Demandes:

1. Dans l'esprit de la préservation des acquis, nous exigeons que toutes les activités – qui sont réalisées jusqu'ici parfaitement et suivant un haut niveau de qualité – puissent continuer à être pratiquées indépendamment de l'origine politique et sur justificatif des qualité et formation post-graduée nécessaires.
2. Sur la définition des centres du sein, la SGGO exige de la même façon des critères EUSOMA qu'ils rendent possible la création des centres du sein sous forme de réseaux.
3. La SGGO ne voit pas la nécessité de renforcer les critères EUSOMA concernant l'entretien préthérapeutique. Suggestion de formulation: lors d'un fait nouveau, chaque patiente doit être présentée à une équipe du Tumor Board. Dans les cas ambigus, cela doit se faire aussi en pré-opératoire.
4. La SGGO exige la consultation des membres de la Société Suisse de Sénologie pour obtenir un support élargi des directives. Pour que cette enquête soit pertinente, elle doit se dérouler par écrit.

En cas d'absence de concrétisation d'un accord, nous nous en tiendrons aux critères du groupe de travail d'Oncologie Gynécologique pour promouvoir la qualité des centres du sein.

Nous nous tenons volontiers à disposition pour toutes demandes de précisions et/ou des entretiens complémentaires.

Meilleures salutations

Prof. Dr. med. D. Stucki
Président SGGO

Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause (SSM) 2008/2009

Une fois de plus, le *Women's Health Congress* a été l'évènement marquant de l'année 2008. Ce congrès a eu lieu sous les auspices de la SSGO les 4 et 5 septembre à Zurich (organisateur principal et président du congrès: Prof. B. Imthurn). En dehors de la SSM, les associations suivantes ont participé au succès du congrès : la Société Suisse de la Médecine de la Reproduction et sa Commission Contraception, le groupe de travail de la SSGO pour la Gynécologie et l'Obstétrique Psychosomatique et l'ASCO.

Le prochain *Women's Health Congress* aura lieu les 26 et 27 novembre 2009 au KKL de Lucerne. Les préparations sont en plein cour sous la direction de la présidente actuelle de la SSM, la Doctoresse S. Steimann.

Quant à notre Web site, nous avons fait des progrès importants au cours de l'année 2008, et nous avons été secourus par des experts professionnels externes. Lors de la rédaction de ce rapport, nous sommes à quelques jours avant la mise de notre webpage sur le net. Notre adresse sera: www.meno-pause.ch

Sur notre site, vous allez trouver d'une part des articles spécifiques sur la ménopause, destinés aux laïques, d'autre part des informations importantes pour les médecins, entre autres *les nouvelles recommandations sur la substitution hormonale*, aujourd'hui presque terminées.

Dans la période de la présidence 2008/9, il a été mon plaisir d'organiser le *Symposium Suisse dans le cadre du Congrès de l'EMAS* à Londres (16-20 mai 2009). Les collègues suivants participent: M. Birkhäuser, R. Rizzoli, R. Dubey, A. Bodmer, C. Bodmer et M. Litschgi.

Avec le passage de l'année 2008 à l'année 2009, *plusieurs mutations au sein de notre Comité* ont eu lieu: Madame la PD Dr. E. Zemp (secrétaire) et le Professeur C. De Geyter ont quitté le Comité. J'aimerais remercier tout particulièrement le Professeur C. De Geyter pour son effort infatigable pendant ses 6 ans au Comité, dont 3 ans comme Président et 1 an comme Vice-président. Pour les remplacer, les Doctoresse C. Wölfle et K. Schiessl ont été élues.

Je souhaite à la nouvelle Présidente en fonction à partir de janvier 2009, la Doctoresse S. Steinmann, beaucoup de persévérance et de succès dans sa nouvelle charge.

Mars 2009

Doctoresse C. Bodmer – Hindermann, Présidente de la SSM 2007 & 2008

Traduction : Prof. Dr. M. Birkhäuser

Comité pour 2009

<i>Président:</i>	Drsse S. Steimann
<i>Vice-Président:</i>	Prof. Dr. J. Bitzer
<i>Secrétaire:</i>	Drsse E. Bieder-Wittwer
<i>Trésorier:</i>	PD Dr. E. Wight
<i>Adjoints:</i>	Drsse C. Bodmer
	Prof. Dr. M. Litschgi
	Prof. Dr. R. Rizzoli
	Drsse Dr. K. Schiessl
	Drsse Dr. C. Wölfle

Compte rendu annuel 2008 de la Conférence des Médecins Chefs de Suisse

L'année 2008 a été marquée par un vaste remaniement du Comité. Franziska Maurer, élue présidente de la SSGO, a définitivement quitté le Comité. Elle a été remplacée par le PD Dr René Hornung, de Saint-Gall. Le Dr Daniel Wyss, de Locarno, a également quitté le Comité. La Suisse méridionale est désormais représentée par le Dr Zen Rufinen, de Visp. Christoph Honegger occupe le poste de caissier depuis 2008. Suite au départ du Dr Bachelard, un siège est désormais libre. Il sera pourvu lors de la réunion du printemps 2009. Le délégué de la SSGO a également changé. Après plusieurs années de bons et loyaux services, le Prof. Mario Litschgi a quitté son poste de secrétaire général. Il a été remplacé par la Dresse Christiane Roth.

Par ailleurs, le comité accueille plusieurs nouveaux membres: le PD Dr René Hornung, de Saint-Gall, le PD Dr Mathias Fehr, de Frauenfeld ainsi que Steffi von Orelli, de Zurich.

Le Prof. Pierre De Grandi, de Lausanne, le Dr Peter Bader, de Bülach, le Dr Jürg Kunz, de Zollikerberg, le Prof. Uwe Lorenz, de Saint-Gall et le Dr Alfred Brandenberger, de Zug, ont quitté le Comité.

Les membres honoraires sont: le Dr Üli Stoll, de Vevey, le Dr Harald Seiler, de Heiden, le Prof. Jakob Eberhard, de Frauenfeld et le Dr Heiner Buess, de Thoune.

La décision de la Conférence de maintenir la traditionnelle réunion de printemps à l'hôtel Victoria-Jungfrau tout en instaurant une série de mesures de restriction des coûts a été confirmée. La suppression des pauses café, la réduction des prestations techniques dans la salle de réunion et l'organisation d'un buffet à la place d'un dîner à table, ainsi que les généreux dons des sponsors ont permis le financement intégral de la réunion.

Toute une série de thèmes ont été abordés lors des réunions de mai et de décembre: le contenu et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation pour la formation postgraduée ont été présentés en détail par le Prof. Hohlfeld. Le Comité de la SSGO recommande de mettre l'ensemble des programmes en conformité avec le nouveau programme de formation postgraduée le plus rapidement possible. À cet égard, il est également nécessaire de rassembler les différents établissements de formation postgraduée au sein de réseaux. Le Prof. Müller de Berne a présenté l'expérience du réseau régional. Le financement du projet Egone a pu être garanti. Le Dr Adé-Damilano s'occupera de la mise en œuvre et de la

transition vers Egone plus en collaboration avec Jacques Seydoux et Urs Haller. L'introduction du système SwissDRG sera achevée dans 3 ans. Le président de la fmch a fait état de l'avancement du projet. La statistique de l'AGOS pose toujours problème. heureusement, la décision prise par la Commission de l'assurance-qualité et l'Assemblée générale de la SSGO a permis d'assurer la continuité de la collaboration avec SEVISA AG pour la poursuite de la statistique de l'AGOS. SEVISA va également fournir un programme pour la saisie électronique décentralisée des données, qui sera testé pour la première fois en 2009. Reste à savoir comment inciter la majeure partie des établissements à participer à l'AGOS. Le Comité de la SSGO a vérifié une fois de plus s'il n'existait pas des fondements juridiques obligeant les établissements de formation postgraduée à prendre part à l'AGOS. Les réunions du printemps et de l'automne ont mis l'accent sur le problème de la disponibilité des femmes médecins. *«L'évolution démographique montre que du fait de la féminisation de notre spécialité et la diminution du nombre d'étudiants en médecine liée au numerus clausus le nombre d'assistants hommes ou femmes ayant passé leur examen d'État en Suisse avait reculé de 50% dans les cliniques gynécologiques suisses.* » de ce fait, un nombre croissant de jeunes médecins étrangers travaillent en suisse. Le Prof. Würigler, Vice-président de la CRUS et recteur de l'Université de Berne, et le Secrétaire d'État Mauro Dell'Ambrogio, Vice-président de la Conférence universitaire suisse, ont évoqué les nouveaux défis posés par la féminisation de la médecine, et la création de places supplémentaires dans les universités. en conséquence, le Conseil d'État de Zurich a demandé à l'Université d'augmenter le nombre de places de 20 à 40% (!) a ce sujet, des jeunes médecins issus de différentes cliniques ont été invités à la réunion d'automne pour évoquer leurs difficultés en rapport avec la formation postgraduée. Le Dr D. Baud de Lausanne et le Dr Brénckle Läubli de Soleure, ont donné un excellent aperçu des difficultés actuelles. L'idée de réunir les femmes internes au sein d'un forum de femmes médecins est née. Cette thématique sera de nouveau abordée en 2009. Pour finir, Uli Stoll et Edi Infanger ont fait part de leur expérience en ce qui concerne la visite des cliniques. En 2009, toutes les cliniques seront invitées à se porter candidates pour cette évaluation.

Le Président
Roland Zimmermann

Rapport du 2008, Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux des Suisse, AMDHS

Événement de l'AMDHS

Dans l'hôtel Ador à Berne, dans une salle «Gnägi» comblée, a eu lieu notre événement 2008 pour nos membres. Le premier orateur, notre membre du comité, le Dr Jean-François Cuénoud, donnait un résumé fascinant de la situation actuelle et un aperçu de l'avenir en ce qui concerne les Swiss DRG. Le Prof. Dr Robert E. Leu, directeur de l'institut d'économie nationale de l'université de Berne, nous parlait de manière percutante et en même temps de façon humoristique du sujet «Nouveau financement des hôpitaux : modèle légal, problèmes d'exécution et répercussions dans les hôpitaux publics et privés». Par la suite, c'était Mme Lotti Gautschi, qui nous présentait les modèles de prévoyance de la fondation VLSS ; celle-ci réunit entre-temps 18 hôpitaux avec 412 assurés et 110 adhésions individuelles. Un point final mettaient les votes des deux spécialistes des finances de la CS, Daniel Brechbühl et Antonio Gatti, traitant le sujet «Plans financiers». Tous ces discours étaient suivis de vives discussions. Je tiens à remercier à cet endroit une nouvelle fois les orateurs de leurs présentations instructives et intéressantes. En plus, je vous rends attentifs à notre prochain événement pour nos membres, qui aura lieu à Zurich l'après-midi du 4 novembre 2009.

Activités du comité

Le point d'orgue de nos activités était la définition du rôle que l'AMDHS devra jouer dans l'avenir, ainsi que son plan directeur dont la version sera prête à la publication probablement dans la deuxième moitié du prochain exercice. A part cela, nous suivons attentivement les activités de la KWFB et de son comité ; le président est présent dans ces commissions, et Markus Schwöbel en tant que délégué de la Société Suisse de chirurgie pour enfants, prend part aux assemblées générales. Les travaux dans la chambre médicale complètent le parcours. En ce qui concerne les activités dans l'assemblée des délégués de la FMH : voir en bas. Actuellement, le plus important est le travail méticuleux qu'exigent l'organisation des adhésions et le management des listes des membres. Personne ne se rend vraiment compte de l'importance de ces «petits travaux», qui pourtant sont cruciaux pour le bon fonctionnement de la société.

Assemblée des délégués de la FMH

L'assemblée des délégués de la FMH a siégé sept fois dans le cours de l'année 2008. La bienvenue a été souhaité au nouveau participant Carlo Moll. En 2008, selon les statuts, le poste d'un président de l'assemblée des délégués a été créé, et ce sera Thomas Heuberger BE (BEKAG/VEDAG) qui présidera l'assemblée pendant les 4 années qui suivent. Le président de l'assemblée se concentrera à présider les tâches journalières de l'assemblée des délégués et ne sera en aucun cas un contrepoids du président de la FMH. Position a été prise – pas toujours à voix unanime, mais de façon très différenciée pour les médecins – aux sujets politiques suivants : Financement des hôpitaux, autonomie de la KWFB, e-Health, garantie de qualité, introduction des DRG, tarifs, révision de la liste des analyses, etc., ainsi à quelques questions importantes de la politique de la santé (p.ex. initiative du chanvre).

De grandes discussions ont été menées au sujet de l'Aerztestopp. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin, qui a pris part à l'assemblée générale en 2007, n'a malheureusement pas montré un grand intérêt pour nos propositions, pourtant très réfléchies, en ce qui concerne la nouvelle vue des choses en respectant la qualité. En plus, nous avons organisé plusieurs entrevues avec des politiciens pendant les sessions afin de discuter des problèmes brûlants de la politique de la santé (p.ex. financement des hôpitaux, libre accès, formation post-graduée) ; en général, ces événements ont été taxés comme très précieux. De cette manière, un accès semi-informel aux politiciens/politiciennes a été possible de notre part. Il nous a été possible de franchir des frontières et trouver une oreille attentive pour nos requêtes – sans nous présenter dans une divergence non voulue. Cela a été confirmé récemment de façon impressionnante par la formation d'une commission d'enquête en ce qui concerne la décision du conseiller fédéral Couchepin, qui prévoit d'assommer les tarifs du laboratoire. Du point de vue politique (spécialement le conseiller fédéral Couchepin et le BAG), dans l'avenir, «divide et impera» deviendra toujours plus difficile pour nous tous.

Séminaire pour «médecins-chefs établis»

Une retraite d'une journée a réuni le comité et des invités intéressés (médecins-chefs et chefs de service) dans un séminaire du Collège M, sous la direction de P. Berchtold et R. Binswanger. A la base figurait l'intention de créer un séminaire pour des médecins-chefs «établies», afin de leur offrir la possibilité de définir un «arrêt d'étape» dans leur parcours. Après l'élection dans un tel poste, nous aimerions également offrir de l'aide pour le soi-disant «second souffle». En janvier, les résultats de ce séminaire ont été analysés, et un pré-projet pour le programme des cours a été établi.

Fondation VLSS

La politique très sérieuse des années écoulées n'a pas été changée. Il semble que les turbulences financières qui secouent le monde actuellement, n'ont apparemment pas pu causer des dommages importants. Nous interprétons ce fait dans le cadre d'une politique solide et plutôt défensive durant les années écoulées.

Prises de position

Par la suite, vous trouverez une liste des prises de position de notre part envers la confédération ou la FMH.

Révision partielle de KVV, VKL et KLV

Ordination concernant le registre des professions médicales universitaires

Révision de l'ordination 2 de la loi du travail

Révision de la liste des analyses version beta 8.0

Exercice 2009

Comme mentionné plus haut, l'événement pour les membres a montré un beau succès, et nous planifions un événement semblable, si possible dans un cadre plus grand, pour l'automne prochain. Les invitations et le programme seront envoyés aux membres le temps venu.

Dr. Hans-Ueli Würsten

Président AMDHS



Membres

Membres ordinaires (Liste du 30.3.2009)

Nom	Prénom	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Baggenstos	Simon	Luzerner Kantonsspital Frauenklinik 6210 Sursee	Neue Jonastrasse 110 8640 Rapperswil
Bätschmann-Zanotelli	Diana	Universitäts-Frauenklinik 4031 Basel	Oberwilerstrasse 14c 4106 Therwil
Bays	Virginie	CHUV, Dépt. de Gyn-Obst. 1011 Lausanne	Chemin de Béranges 143 1814 La Tour-de-Peilz
Belhia	Fadhil	Hôpital Candal 1700 Fribourg	rue du Melley 10b 1142 Pampigny
Berli-Fritsch	Corinne	Kreisspital Männedorf 8708 Männedorf	Loostrasse 3 8703 Erlenbach
Cottier	Olivier	CHUV, Maternité 1011 Lausanne	route de Tréchillonel 11 1822 Chernex
Etessamipour	Bahman	Rue de Granges 24 1530 Payerne	Rue de l'Ancienne-Poste 19 1412 Valeyres-sous-Ursins
Fasching	Nicola	Frauenklinik, Kantonsspital 5404 Baden-Dättwil	Neugasse 63 8005 Zürich
Frischknecht	Fioravante	Frauenklinik Kantonsspital 8596 Münsterlingen	Alpsteinstrasse 16 8590 Romanshorn
Gairing Bürgin	Anja	Wasserturmplatz 3 4410 Liestal	Hirzbrunnenallee 9 5048 Basel
Gerber	Caroline	KS / Frauenspital Fontana 7000 Chur	Promenade 114 7270 Davos Platz
Gotzmann	Elisabeth	Bahnhofstrasse 5 4950 Huttwil	Spitalstrasse 186 4950 Huttwil
Günthert	Andreas	Frauenklinik / Inselspital 3010 Bern	Kieferweg 11 3095 Spiegel
Henle	Klaus Peter	Abt. Neuropelologie Klinik Hirslanzen Zürich	Selnastrasse 3 8001 Zürich
Hert-Nessensohn	Kerstin	Frauenklinik Kantonsspital 4600 Olten	Weinhaldenweg 13 4614 Hägendorf
Hübner	Sabine	Neue Frauenklinik Luzern 6000 Luzern 16	Stein-Schlad-Strasse 6074 Giswil
Jacot-Guillamod	Martine	Maternité, CHUV 1011 Lausanne	Chemin de l'Orme 4 1054 Morrens
Im Obersteg	Jeannine	Frauenklinik Universitätsspital 3010 Bern	Höheweg 12 3074 Muri bei Bern
Jacob	Sandrine	11, Route de chène 1207 Genève	4, Av. de la Gare des Eaux- Vives, 1207 Genève
Jacob	Sandrine	11, Route de chène 1207 Genève	4, Av. de la Gare des Eaux- Vives, 1207 Genève
Landolt	Nicole	Medix Gruppenpraxis 8037 Zürich	Sybillenhofweg 5 4123 Allschwil
Luft-Wüthrich	Hagen	Neumünsterstrasse 30 8008 Zürich	Im Tobel 5 8706 Feldmeilen

Membres ordinaires (Liste du 30.3.2009)

Nom	Prénom	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Matile Piguet	Claudine	Hôpital de Sion 1963 Sion	38, avenue Mon-Repos 1005 Lausanne
Mende	Bettina	Sarnerstrasse 3 6064 Kerns	Brodhubel 20 6072 Sachseln
Moncilli	Ludmila	Rte des Arsenaux 1700 Fribourg	Verger 24 1752 Villars-sur-Glâne
Pfander	Kathi	Bienkenstrasse 26 4702 Oensingen / SO	Langenthalstrasse 38 4912 Aarwangen / BE
Rouiller-Cornu	Sylvie	Maternité CHUV 1011 Lausanne	Chemin de la Coudrette 1 1012 Lausanne
Rozenholc	Alexandre	Dépt. Gyn.-obstét. Hôpital neuchâtelois Pourtalès 2000 Neuchâtel	12, rue des Sablons 2000 Neuchâtel
Ruja	Andrea	Bümplizstrasse 75 3018 Bern	Schulweg 15 3013 Bern
Savary-Rey	Marie Christine	Rte de Chippis 44 1950 Sion	Gynécologie, Hôpital Martigny 1920 Martigny
Scheiner	David	UniversitätsSpital Zürich 8091 Zürich	Im Tiergarten 38 8055 Zürich
Schmidt	Ana-Maria	UniversitätsSpital Zürich 8091 Zürich	Sophienstrasse 9 8032 Zürich
Schmoll	Alexander	Spital Heiden / Gyn. und Geb. 9410 Heiden	Sonnenhalden 30 9043 Trogen AR

Membres associées (Liste du 30.03.2009)

Nom	Prénom	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Jahn	Ingrid	Frauenklinik, Kantonsspital 5404 Baden	Spyristrasse 27 8044 Zürich
Kinderknecht	Helene		Blattenstrasse 14 3904 Naters
Lück	Ina	Frauenklinik, Kantonsspital 5404 Baden	Milchbuckstrasse 72 8057 Zürich
Miserez Zaugg	Corinne		1, chemin de la Ville 1373 Chavornay
Müller Reid	Andrea	Spitalzentrum Fürstenland 9500 Will	Lagerstrasse 101 8004 Zürich
Talla	Pascal	Hôpital Pourtalès Neuchâtel 2000 Neuchâtel	chemin du Taux 2 1820 Montreux
Topal	Hülya	Frauenklinik, Kantonsspital 8501 Frauenfeld	Schneckenmannstrasse 28 8044 Zürich
Zaugg	Anne	Hôpital de Sion 1950 Sion	chemin de la Pavva 1965 Chandolin-près-Savièse

Obtention du titre FMH (Liste du 30.3.2009)

Nom	Prénom	Adresse privée
Gajic	Bojan	Sonnenhofstrasse 4, 8952 Schlieren
Giraud	Tatiana	1, avenue Ernest-Hentsch, 1207 Genève
Hänggi	Ulrike	Astrastrasse 11a, 3812 Steffisburg
Kang	Anjeung	Birsigstrasse 115, 4054 Basel
Lacoste-Urso	Elena	Lindenbühlstrasse 20, 8600 Dübendorf
Matta von Meyenberg	Christin	Seestrasse 1, 8704 Herrliberg
Meili Antón	Gesine Merja	Scheuchzerstrasse 140, 8008 Zürich
Pauli	Eliane	Burgstrasse 17, 8750 Glarus
Polli	Christian	19, avenue des Cavaliers, 1224 Chêne-Bougeries
Rotzetter-Otero	Maria del Carmen	rue des 7 fontaines 15, 1188 Gimel
Spindler	Verena	Bächastrasse 90, 8806 Bäch SZ
Uzeda	Andrés	Gesellschaftsstrasse 38, 3012 Bern
Zimmermann	Rémy	14, rue de la Carrière, 1700 Fribourg

Décès (Liste du 30.3.2009)

Nom / Prénom	Adresse
Abt Kurt Richard	Lange Gasse 88, 4052 Basel
Lachappelle André	8307 Effretikon
Nick Josef	Untere Hofbergstrasse 1, 9500 Wil
Meylan Jacques Henri	1297 Founex
Tanner Erna	6006 Luzern
von Rütte Ulrich	3074 Muri bei Bern

Participation libre (Liste du 30.3.2009)

Nom / Prénom	Adresse
Berli Christian	26, route de Malagnou, 1208 Genève
Birkhäuser Martin	Gartenstrasse 67, 4052 Basel
Buess Heiner	Bälliz 42, 3600 Thun
Förster Werner	Grossmorgen 6 / 8, 8840 Einsiedeln
Gerber-Anliker Hans	Chellerächer 20, 5452 Oberrohrdorf
Wolfgang Holzgreve	Münsterplatz 2, 4051 Basel
Lauper Urs	Büchnerstrasse 1, 8006 Zürich
Lüscher Klaus P.	Kantonsspital Münsterlingen, 8596 Münsterlingen
Stransky Karla	Gerichtsstrasse 4, 8610 Uster

Événements

Date	Titre / Lieu	Information
18.06.2009 - 20.06.2009	XVèmes Journées Parisiennes d'Echographie Formation spécifique Palais des Congrès 2, Place de la Porte Maillot, 75017 Paris	em@il: jscongres@wanadoo.fr www: http://www.jpecho.com
18.06.2009 - 18.06.2009	Trends, Themen, Therapiestrategien Die Highlights vom ASCO 2009 Brustkrebs-Update Hotel Allegro Bern	Fax: 061 715 42 60
25.06.2009 - 27.06.2009	Jahresversammlung / Kongress Schweizerische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe, gynécologie suisse Palazzo dei Congressi, Lugano	BV Consulting GmbH, Kongressorganisation Industriestrasse 37 CH-8625 Gossau Tel: +41 (0)44 683 14 84, Fax: +41 (0)44 683 14 83 em@il: kongresse@bvconsulting.ch www: http://www.bvconsulting.ch
28.08.2009 - 29.08.2009	Summer Meeting «Endometriose» Formation spécifique Clinique Cecil Lausanne	Mme Isabelle Beier, Marketing & Communication, coordi- natrice Endo Experts, Clinique Cecil 53, avenue Ruchonnet 1003 Lausanne Tel: 021 310 56 48, Fax: 021 310 56 40 em@il: isabelle.beier@hirslanden.ch www: http://www.hirslanden.ch
10.09.2009 - 12.09.2009	VI. International Conference on sex hormones, preg- nancy and the rheumatic diseases 2009 Formation spécifique / Kernfortbildung Beau Lieu Lausanne Centre de congrès et d'expositions Avenue des Bergières Lausanne	BBS Congress GmbH Postfach 3000 Bern 25 Tel: 031 331 82 75, Fax: 031 332 98 79 em@il: barbara.buehlmann@bbscongress.ch www: http://www.pregconf09.com
19.09.2009 - 24.09.2009	Interdisziplinärer Kurs Prenatal genetic diagnosis für Geburtshelfer und klinische Genetiker Goldrain, Südtirol, Italien	Barbara Roth, Institut für Medizinische Genetik der Universität Zürich Schorenstrasse 16 8603 Schwerzenbach Tel: 0041-(0)44-655 7053 em@il: schinzel@medgen.uzh.ch www: http://www.biologia.uniba.it/eca
24.09.2009 - 24.09.2009	Disorders of Sexual Differentiation Formation spécifique Auditoire de pédiatrie HUG Genève	Sabine Gisler, meeting.com Sàrl Rue du Lac 22b 1020 Renens-Lausanne Tel: 021 312 92 61, Fax: 021 312 92 63 em@il: sabine.gisler@meeting-com.ch www: http://meeting-com.ch
04.10.2009 - 09.10.2009	FIGO 2009 XIX World Congress of Gynecology and Obstetrics Kernfortbildung / Formation spécifique Capa Town South Africa International Convention Center	FIGO Secretariat, FIGO House, Suite 3 – Waterloo Court 10 Theed Street London SE1 8ST, United Kingdom Tel: +44 20 7928 1166, Fax: +44 20 7928 7099 em@il: figo@figo.org www: http://www.figo.org
07.10.2009 - 07.10.2009	Contraception, grossesse et naissance en cas d'épilepsie Formation générale Salle polyvalente SA-Opéra – Niveau 0 HUG Genève	Madame Christine Traub Schweizerische Liga gegen Epilepsie em@il: traub@epi.ch

Date	Titre / Lieu	Information
05.11.2009 - 06.11.2009	12. Ostschweizer Symposium für praktische Gynäkologie und Geburtshilfe Kernfortbildung Näfels GL	KMS KongressManagementSwiss, Jacques Bähler Brunnmattstrasse 83, Postfach 7213, 3001 Bern Tel: 031 371 45 52, Fax: 031 371 70 40 em@il: kmsinfo@bluewin.ch www: http://www.kmsbern.ch
19.11.2009 - 19.11.2009	Kollegium Brustkrebs Kernfortbildung Spital STS Thun	«Kollegium Brustkrebs» Sekretariat Hermetschloostrasse 73, 8048 Zürich Tel: 044 430 40 54 em@il: info@kollegium-brustkrebs.ch
19.11.2009 - 20.11.2009	Laparoskopie für Fortgeschrittene Kernfortbildung Schloss Wartensee Rorschacherberg Kantonsspital St. Gallen Spital Rorschach	Heike Linke Kanstonsspital St. Gallen 9000 St. Gallen Tel: 071 494 29 43 em@il: heike.linke@kssg.ch www: http://www.lapkurse.ch
26.11.2009 - 27.11.2009	WOMEN'S HEALTH KONGRESS 2009 KKL, Luzern	BV Consulting GmbH, Kongressorganisation Industriestrasse 37, 8625 Gossau Tel: 044 683 14 84, Fax: 044 186 14 83 em@il: kongresse@bvconsulting.ch www: http://www.bvconsulting.ch

IMPRESSUM

Herausgeber:

Schweizerische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe, gynécologie suisse

Die Texte wurden von den Autorinnen, Autoren direkt übernommen ab Diskette oder Mailübermittlung. Die Redaktion nimmt an diesen Texten jeweils keine inhaltlichen Änderungen vor.

Redaktion:

Dr. med. Eduard Vlajkovic

Chefarzt Frauenklinik

Spital Zollikerberg, Trichtenhausenstrasse 20, 8125 Zollikerberg

Sekretariat 044 397 24 14, Fax 044 397 20 10, Spital 044 397 21 11

eduard.vlajkovic@spitalzollikerberg.ch

Dr. med. Sylvia Bonanomi

Av. Général Guisan 44, 1009 Pully

Telefon 021 729 43 44, Fax 021 729 39 38

E-Mail bonanomi.sylvia@bluewin.ch

Koordination:

Frau Barbara Vetsch, BV Consulting GmbH

Industriestrasse 37, 8625 Gossau

Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83

E-Mail: info@bvconsulting.ch

www.bvconsulting.ch

Konzept und Gestaltung:

Mike Bierwolf, E-Mail mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch

Inserateannahme/Pharma News:

BV Consulting GmbH, Industriestrasse 37, 8625 Gossau

Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83

E-Mail: info@bvconsulting.ch,

www.bvconsulting.ch

Druck:

Walter Gammeter Graphische Unternehmung St. Moritz AG, 7500 St. Moritz

Telefon 081 837 90 90, Fax 081 837 90 91

Erscheinungsweise für 2009:

Mai und Dezember

Akademie für Fortbildung der gynécologie suisse, SGGG:

Frau Mireille Gloor, Giacomettistrasse 36, 3006 Bern

Telefon 031 352 07 20

Generalsekretärin der gynécologie suisse, SGGG:

Frau Dr. med. Christian Roth

Generalsekretariat gynécologie suisse, SGGG

Mühlenstrasse 68

8200 Schaffhausen

Telefon 052 624 37 33, Fax 052 624 37 34

E-Mail : christiane.roth@sggg.ch



the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million, and the number of people aged 75 and over has increased from 4.5 million to 6.5 million (Office for National Statistics 2000).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that they are able to live independently in their own homes for as long as possible. This has led to a number of initiatives, including the development of new housing schemes, the provision of services to support older people in their homes, and the development of new models of care.

One of the key challenges is to ensure that older people are able to live independently in their own homes for as long as possible. This requires a range of services, including housing, health care, and social care. The challenge is to ensure that these services are coordinated and integrated, so that older people can receive the support they need in a timely and effective way.

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that they are able to live independently in their own homes for as long as possible. This has led to a number of initiatives, including the development of new housing schemes, the provision of services to support older people in their homes, and the development of new models of care.

One of the key challenges is to ensure that older people are able to live independently in their own homes for as long as possible. This requires a range of services, including housing, health care, and social care. The challenge is to ensure that these services are coordinated and integrated, so that older people can receive the support they need in a timely and effective way.

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that they are able to live independently in their own homes for as long as possible. This has led to a number of initiatives, including the development of new housing schemes, the provision of services to support older people in their homes, and the development of new models of care.

One of the key challenges is to ensure that older people are able to live independently in their own homes for as long as possible. This requires a range of services, including housing, health care, and social care. The challenge is to ensure that these services are coordinated and integrated, so that older people can receive the support they need in a timely and effective way.

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that they are able to live independently in their own homes for as long as possible. This has led to a number of initiatives, including the development of new housing schemes, the provision of services to support older people in their homes, and the development of new models of care.

One of the key challenges is to ensure that older people are able to live independently in their own homes for as long as possible. This requires a range of services, including housing, health care, and social care. The challenge is to ensure that these services are coordinated and integrated, so that older people can receive the support they need in a timely and effective way.